

Liste des plantes éligibles à l'article 15

Cette liste n'a pas de valeur réglementaire. Elle constitue une aide dans le cadre de la mise en oeuvre de la téléprocédure.

DENOMINATION SCIENTIFIQUE	RESTRICTIONS D'EMPLOI & RECOMMANDATIONS DE SUBSTANCES A SURVEILLER	PARTIE POUVANT ÊTRE EMPLOYEE	PARTIE POUVANT ÊTRE EMPLOYEE2	PARTIE POUVANT ÊTRE EMPLOYEE3	PARTIE POUVANT ÊTRE EMPLOYEE4	PARTIE POUVANT ÊTRE EMPLOYEE5	PARTIE POUVANT ÊTRE EMPLOYEE6
Abelmoschus esculentus (L.) Moench		Fruit					
Abelmoschus moschatus Medik.		Graine					
Abies alba Mill.		Aiguille	Ecorce	Rameau	Résine	Bourgeon	
Abies balsamea (L.) Mill.		Aiguille	Ecorce	Brindille	Résine		
Abies nordmanniana subsp. equi-trojani (Asch. & Sint. ex Boiss.) Coode & Cullen		Ecorce	Branche	Aiguille			
Abies sibirica Ledeb.		Aiguille					
Acacia catechu (L.f.) Willd.		Gomme					
Acacia decurrens Willd.		Gomme					
Acacia nilotica (L.) Delile		Gomme	Ecorce	Fruit			
Acacia senegal (L.) Willd.		Gomme	Ecorce				
Acanthus mollis L.		Plante entière					
Acer negundo L.		Ecorce					
Acer saccharinum L.		Ecorce	Bois				
Achillea ageratum L.		Parties aériennes					
Achillea atrata L.		Parties aériennes					
Achillea erba-rotta All.	La concentration en cinéole 1,8 (eucalyptol) et en camphre est à surveiller.	Parties aériennes					
Achillea erba-rotta subsp. moschata (Wulfen) I.Richardson	La concentration en cinéole 1,8 (eucalyptol) et en camphre est à surveiller.	Parties aériennes					
Achillea maritima (L.) Ehrend. & Y.P.Guo	La concentration en cinéole 1,8 (eucalyptol) et en camphre est à surveiller.	Parties aériennes					
Achillea millefolium L.		Parties aériennes					
Achillea nana L.		Parties aériennes					
Achillea ptarmica L.		Parties aériennes					
Achyranthes bidentata Blume	La concentration en saponines est à surveiller	Racine					
Acmella oleracea (L.) R.K. Jansen		Capitule	Feuille				
Actaea racemosa L.	Seuls les extraits aqueux et hydro-alcooliques de titre faible (30 %) sont admis. La portion journalière recommandée ne doit pas conduire à une ingestion de glycosides de triterpène (calculés comme 27-déoxyactéine) supérieure à 3 mg. L'emploi est déconseillé chez les personnes souffrant du foie. Prendre l'attache d'un professionnel de santé.	Rhizome	Racine				
Actinidia chinensis Planch.		Fruit	Bourgeon				
Actinidia deliciosa (A.Chev.) C.F.Liang & A.R.Ferguson		Fruit	Bourgeon				
Adansonia digitata L.	Décision NF 2008/575 : pulpe séchée	Fruit (pulpe)					
Adiantum capillus-veneris L.	L'emploi est déconseillé chez les femmes enceintes ou allaitantes ainsi que chez les personnes sous antidiabétiques.	Plante entière	Feuille	Parties aériennes	Racine		
Adoxa moschatellina L.		Plante entière					
Aegopodium podagraria L.	La concentration en furocoumarines est à surveiller.	Feuille					
Aesculus hippocastanum L.	L'emploi aux personnes sous traitement anticoagulant est déconseillé. La teneur en aescine est à surveiller.	Graine	Bourgeon	Ecorce			
Aframomum angustifolium (Sonn.) K.Schum.		Fruit	Graine				
Aframomum exscapum (Sims) Hepper	La concentration en cinéole 1,8 (eucalyptol) est à surveiller.	Fruit	Graine				
Agaricus subrufescens Peck		Carpophore					
Agathosma betulina (P.J.Bergius) Pillans	La concentration en menthone, isomenthone et pulégone est à surveiller.	Feuille					
Agathosma crenulata (L.) Pillans	La concentration en pulégone est à surveiller.	Feuille					
Agathosma serratifolia (Curtis) Spreeth	La concentration en menthone et en pulégone est à surveiller.	Feuille					
Agave americana L.	La concentration en saponines stéroïdiens est à surveiller.	Tige					
Agave sisalana Perrine	La concentration en saponines stéroïdiens est à surveiller.	Tige	Racine				
Agave tequilana F.A.C. Weber	La concentration en saponines stéroïdiens est à surveiller.	Feuille	Tige				
Agrimonia eupatoria L.		Parties aériennes					
Agrimonia odorata Mill.		Parties aériennes					
Ajuga chamaepitys (L.) Schreb.	La concentration en diterpènes est à surveiller.	Parties aériennes					
Ajuga iva (L.) Schreb.	La concentration en diterpènes est à surveiller.	Parties aériennes					
Ajuga reptans L.	La concentration en diterpènes de type clérodane est à surveiller.	Parties aériennes					
Alaria esculenta (L.) Grev.		Thalle					

Liste des plantes éligibles à l'article 15

Cette liste n'a pas de valeur réglementaire. Elle constitue une aide dans le cadre de la mise en oeuvre de la téléprocédure.

DENOMINATION SCIENTIFIQUE	RESTRICTIONS D'EMPLOI & RECOMMANDATIONS DE SUBSTANCES A SURVEILLER	PARTIE POUVANT ÊTRE EMPLOYEE	PARTIE POUVANT ÊTRE EMPLOYEE2	PARTIE POUVANT ÊTRE EMPLOYEE3	PARTIE POUVANT ÊTRE EMPLOYEE4	PARTIE POUVANT ÊTRE EMPLOYEE5	PARTIE POUVANT ÊTRE EMPLOYEE6
Albizia julibrissin Durazz.	L'étiquetage doit comporter un avertissement déconseillant l'emploi aux femmes enceintes.	Ecorce					
Alcea rosea L.		Fleur					
Alchemilla vulgaris L.		Parties aériennes					
Alisma plantago-aquatica L.		Racine					
Alisma plantago-aquatica subsp. orientale (Sam.) Sam.		Rhizome	Tubercule				
Alliaria petiolata (M.Bieb.) Cavara & Grande	La concentration en glucosinolates est à surveiller.	Plante entière					
Allium ampeloprasum L.	L'emploi est déconseillé chez les personnes sous traitement anticoagulant.	Plante entière	Feuille	Tige			
Allium cepa L.	L'emploi est déconseillé chez les personnes sous traitement anticoagulant.	Bulbe					
Allium sativum L.	L'emploi est déconseillé chez les personnes sous traitement anticoagulant.	Bulbe					
Allium schoenoprasum L.	L'emploi est déconseillé chez les personnes sous traitement anticoagulant.	Feuille	Fleur				
Allium ursinum L.	L'emploi est déconseillé chez les personnes sous traitement anticoagulant.	Feuille	Fleur	Bulbe			
Alnus glutinosa (L.) Gaertn.		Ecorce	Feuille	Feuille (bourgeon)	Gomme		
Alnus incana (L.) Moench		Ecorce	Feuille (bourgeon)				
Aloe ferox Mill.	L'emploi chez les enfants de moins de 12 ans, aux femmes enceintes et allaitantes est déconseillé. L'usage prolongé est déconseillé. La quantité de dérivés anthracéniques exprimés en barbaloiné ne doit pas dépasser la dose pharmacologique (10 mg).	Feuille	Feuille (gel)	Latex			
Aloe vera (L.) Burm. f.	L'emploi chez les enfants de moins de 12 ans, aux femmes enceintes et allaitantes est déconseillé. L'usage prolongé est déconseillé. La quantité de dérivés anthracéniques exprimés en barbaloiné ne doit pas dépasser la dose pharmacologique (10 mg).	Feuille	Feuille (gel)	Latex			
Aloysia citriodora Palau	La concentration en camphre est à surveiller.	Feuille	Parties aériennes fleurie				
Alpinia galanga (L.) Willd.	La concentration en méthyleugénol est à surveiller.	Rhizome					
Alpinia hainanensis K.Schum.		Plante entière	Fruit	Rhizome	Graine		
Alpinia officinarum Hance	La concentration en cinéole 1,8 (eucalyptol) est à surveiller.	Rhizome					
Alpinia oxyphylla Miq.		Fruit	Rhizome				
Althaea officinalis L.		Plante entière	Feuille	Racine	Fleur		
Amaranthus caudatus L.		Feuille	Graine				
Amaranthus cruentus L.		Graine					
Ammi visnaga (L.) Lam.		Fruit	Parties aériennes				
Amomum villosum var. xanthioides (Wall. ex Baker) T.L.Wu & S.J.Chen	La concentration en cinéole 1,8 (eucalyptol) et en camphre est à surveiller.	Graine					
Amorphophallus konjac K.Koch		Rhizome					
Amyris balsamifera L.		Bois	Oléorésine				
Ananas comosus (L.) Merrill		Fruit	Tige				
Andrographis paniculata (Burm. f.) Nees	L'étiquetage doit comporter un avertissement déconseillant l'emploi aux femmes enceintes. L'emploi est déconseillé chez les personnes sous traitement antidiabétique et anticoagulant.	Parties aériennes	Feuille				
Anemarrhena asphodeloides Bunge	L'emploi est déconseillé chez les personnes sous traitement anticoagulant. La portion journalière recommandée ne doit pas conduire à une ingestion d'isoflavones supérieure à 1 mg/kg de poids corporel (exprimés comme aglycone du composant principal). L'emploi est déconseillé chez les femmes ayant des antécédents personnels ou familiaux de cancer du sein.	Rhizome					
Anethum graveolens L.		Fruit					
Angelica archangelica L.	La concentration en furocoumarines est à surveiller.	Plante entière	Feuille	Fruit	Rhizome	Racine	
Angelica archangelica L. subsp. archangelica	La concentration en furocoumarines est à surveiller.	Plante entière					
Angelica dahurica (Hoffm.) Benth. & Hook.f. ex Franch. & Sav.	La concentration en furocoumarines est à surveiller.	Racine					
Angelica pubescens Maxim.	La concentration en furocoumarines est à surveiller.	Plante entière	Racine	Rhizome	Feuille		

Liste des plantes éligibles à l'article 15

Cette liste n'a pas de valeur réglementaire. Elle constitue une aide dans le cadre de la mise en oeuvre de la téléprocédure.

DENOMINATION SCIENTIFIQUE	RESTRICTIONS D'EMPLOI & RECOMMANDATIONS DE SUBSTANCES A SURVEILLER	PARTIE POUVANT ÊTRE EMPLOYEE	PARTIE POUVANT ÊTRE EMPLOYEE2	PARTIE POUVANT ÊTRE EMPLOYEE3	PARTIE POUVANT ÊTRE EMPLOYEE4	PARTIE POUVANT ÊTRE EMPLOYEE5	PARTIE POUVANT ÊTRE EMPLOYEE6
Angelica sinensis (Oliv.) Diels	La concentration en furocoumarines est à surveiller.	Plante entière	Racine				
Angelica sylvestris L.	La concentration en furocoumarines est à surveiller.	Feuille	Racine	Graine			
Angostura trifoliata (Willd.) T.S.Elias	La concentration en alcaloïdes est à surveiller.	Ecorce					
Annona muricata L.	La concentration en acétogénines est à surveiller.	Fruit					
Annona reticulata L.	La concentration en acétogénines est à surveiller.	Fruit					
Annona squamosa L.	La concentration en acétogénines est à surveiller.	Fruit	Feuille	Racine			
Anogeissus latifolia (Roxb. ex DC.) Wall. ex Bedd.		Ecorce	Gomme				
Antennaria dioica (L.) Gaertn.	La concentration en furocoumarines est à surveiller.	Capitule	Parties aériennes				
Anthemis tinctoria L.		Plante entière					
Anthriscus cerefolium (L.) Hoffm.	Les concentration en estragol (méthylchavicol) et en cinéole 1,8 (eucalyptol) sont à surveiller.	Parties aériennes	Sommités fleuries				
Anthriscus sylvestris (L.) Hoffm.		Parties aériennes					
Anthyllis vulneraria L.		Plante entière	Feuille	Fleur	Racine		
Antirrhinum majus L.		Parties aériennes					
Aphanes arvensis L.		Parties aériennes					
Aphanizomenon flos-aquae Ralfs ex Bornet & Flahault	Les préparations de cette plante sont seulement autorisées s'il peut être démontré par des rapports d'analyse qu'elles ne contiennent pas de microcystine (< 1µg/g) et d'autres toxines marines.	Plante entière					
Apium graveolens L.	La concentration en furocoumarines est à surveiller.	Plante entière	Tige	Fruit			
Arachis hypogaea L.		Graine	Graine (huile)				
Aralia elata (Miq.) Seem.	L'emploi est déconseillé chez les femmes enceintes et allaitantes.	Racine (écorce)	Feuille				
Arctium lappa L.		Plante entière					
Arctium minus (Hill) Bernh.	La feuille doit être immature.	Plante entière	Racine	Graine	Feuille	Tige	
Arctium tomentosum Mill.		Plante entière					
Argania spinosa (L.) Skeels		Fruit (huile)					
Armoracia rusticana P. Gaertn., B. Mey. et Scherb		Racine					
Artemisia dracuncululus L.	La concentration en estragol (méthylchavicol) est à surveiller.	Parties aériennes					
Artemisia vulgaris L.	L'huile essentielle de cette plante est interdite.	Parties aériennes	Feuille	Fleur	Tige		
Ascophyllum nodosum (L.) Le Jolis		Thalle					
Aspalathus linearis (Burm. f.) R. Dahlgren		Parties aériennes					
Asparagus cochinchinensis (Lour.) Merr.	Racine = Tubercule	Tubercule					
Asparagus officinalis L.	Racine = Rhizome	Rhizome	Pousse				
Astracantha adscendens (Boiss. & Hausskn.) Cosselech		Gomme					
Astracantha cretica (Lam.) Podlech		Gomme					
Astracantha gummifera (Labill.) Podlech		Gomme					
Astracantha microcephala (Willd.) Podlech		Gomme					
Astragalus membranaceus Moench	La portion journalière recommandée ne doit pas conduire à une ingestion d'isoflavones supérieure à 1 mg/kg de poids corporel (exprimés comme aglycone du composant principal). L'étiquetage doit comporter un avertissement déconseillant l'usage chez les femmes ayant des antécédents personnels ou familiaux de cancer du sein.	Racine					
Astrantia major L.		Parties aériennes					
Auxenochlorella protothecoides (Krüger) Kalina & Puncochárová		Thalle					
Auxenochlorella pyrenoidosa (H.Chick) Molinari & Calvo-Pérez		Thalle					
Avena fatua L.		Parties aériennes					
Avena sativa L.		Parties aériennes	Graine				
Baccharis genistelloides subsp. crispa (Spreng.) Joch.Müll.	L'emploi chez les personnes sous traitement antidiabétique est déconseillé.	Plante entière					
Bacopa monnieri (L.) Wettst.		Plante entière					
Bactris gasipaes Kunth	Le mésocarpe du fruit est autorisé.	Fruit					
Balanites aegyptiaca (L.) Delile		Plante entière					
Ballota nigra L.		Parties aériennes					

Liste des plantes éligibles à l'article 15

Cette liste n'a pas de valeur réglementaire. Elle constitue une aide dans le cadre de la mise en oeuvre de la téléprocédure.

DENOMINATION SCIENTIFIQUE	RESTRICTIONS D'EMPLOI & RECOMMANDATIONS DE SUBSTANCES A SURVEILLER	PARTIE POUVANT ÊTRE EMPLOYEE	PARTIE POUVANT ÊTRE EMPLOYEE2	PARTIE POUVANT ÊTRE EMPLOYEE3	PARTIE POUVANT ÊTRE EMPLOYEE4	PARTIE POUVANT ÊTRE EMPLOYEE5	PARTIE POUVANT ÊTRE EMPLOYEE6
Ballota nigra subsp. foetida (Vis.) Hayek		Plante entière					
Bambusa bambos (L.) Voss	La matière première doit être traitée à la chaleur. L'emploi chez les femmes enceintes est déconseillé.	Exsudat	Pousse	Tige			
Bambusa vulgaris Schrad.	La matière première doit être traitée à la chaleur.	Pousse					
Barbarea verna (Mill.) Asch.	La concentration en glucosinolates est à surveiller.	Parties aériennes					
Barbarea vulgaris R.Br.	La concentration en glucosinolates est à surveiller.	Parties aériennes					
Bellis perennis L.		Inflorescence	Parties aériennes				
Berberis aquifolium Pursh.	La concentration en alcaloïdes (berbérine) est à surveiller.	Racine					
Berberis aristata DC.	La concentration en alcaloïdes (berbérine) est à surveiller.	Racine					
Berberis vulgaris L.	La concentration en alcaloïdes (berbérine) est à surveiller.	Racine					
Bertholletia excelsa Bonpl.	La teneur de sélénium ne doit pas dépasser la quantité maximale autorisée.	Noix					
Beta vulgaris L.	L'emploi chez les femmes enceintes est déconseillé.	Plante entière	Racine				
Betula alleghaniensis Britton	La concentration en salicylates est à surveiller. L'étiquetage doit comporter un avertissement déconseillant l'emploi aux personnes souffrant d'allergie aux dérivés salicylés. L'emploi chez les personnes sous traitement anti-coagulant est déconseillé.	Ecorce	Feuille				
Betula lenta L.	La concentration en salicylates est à surveiller. L'étiquetage doit comporter un avertissement déconseillant l'emploi aux personnes souffrant d'allergie aux dérivés salicylés. L'emploi chez les personnes sous traitement anti-coagulant est déconseillé.	Ecorce	Feuille	Sève			
Betula pendula Roth	La concentration en salicylates est à surveiller. L'étiquetage doit comporter un avertissement déconseillant l'emploi aux personnes souffrant d'allergie aux dérivés salicylés. L'emploi chez les personnes sous traitement anti-coagulant est déconseillé.	Ecorce	Feuille	Bourgeon	Sève		
Betula pubescens Ehrh.	La concentration en salicylates est à surveiller. L'étiquetage doit comporter un avertissement déconseillant l'emploi aux personnes souffrant d'allergie aux dérivés salicylés. L'emploi chez les personnes sous traitement anti-coagulant est déconseillé.	Ecorce	Feuille	Bourgeon	Sève	Fleur	
Bixa orellana L.		Fruit	Feuille	Graine			
Blainvillea acmella (L.) Philipson	La concentration en spilanthal est à surveiller.	Parties aériennes					
Borago officinalis L.	L'absence d'alcaloïdes pyrrolizidinique doit être vérifiée (limite de détection à 4 ppb).	Graine	Fleur	Graine (huile)			
Boronia megastigma Nees ex Bartlett		Parties aériennes					
Boswellia sacra Flueck.	La concentration en estragol (méthylchavicol) est à surveiller.	Gomme résine					
Boswellia serrata Roxb. ex Colebr.	La concentration en estragol (méthylchavicol) est à surveiller.	Gomme résine					
Bovista plumbea pers.		Carpophore					
Brassica cretica Lam.	Les concentrations en acide érucique et en glucosinolates sont à surveiller.	Parties aériennes					
Brassica juncea (L.) Czern.	Les concentrations en acide érucique et en glucosinolates sont à surveiller.	Feuille	Graine				
Brassica napus L.	Les concentrations en acide érucique et en glucosinolates sont à surveiller.	Racine	Graine				
Brassica napus subsp. Napus	La concentration en glucosinolates est à surveiller.	Racine	Graine	Feuille			
Brassica nigra (L.) K.Koch	L'huile essentielle de cette plante est interdite. La teneur en glucosinolates est à surveiller.	Parties aériennes	Graine	Feuille	Tige		
Brassica oleracea L.	L'étiquetage doit comporter un avertissement recommandant aux personnes ayant une hypothyroïdie ou un traitement de la thyroïde de consulter leur médecin. Les teneurs en goitrine et en progoitrine sont à surveiller.	Parties aériennes	Graine	Feuille			
Brassica rapa L.	La concentration en glucosinolates est à surveiller.	Plante entière	Graine				
Brassica rapa subsp. rapa		Plante entière	Pousse	Tubercule			
Bupleurum chinense DC.	L'emploi chez les personnes sous traitement antidiabétique ou antocoagulant est déconseillé.	Racine					
Bursera tomentosa (Jacq.) Triana & Planch.	Aucune quantité détectable en podophyllotoxine ne doit être présente.	Fruit	Ecorce				
Caesalpinia bonduc (L.) Roxb.		Ecorce	Graine				
Cakile maritima Scop.	La concentration en glucosinolates est à surveiller.	Feuille	Racine				
Calendula officinalis L.	L'emploi chez les femmes enceintes est déconseillé.	Inflorescence	Parties aériennes				
Calluna vulgaris (L.) Hull	La concentration en arbutine et en méthylarbutine est à surveiller.	Tige fleurie	Parties aériennes				
Camelina sativa (L.) Crantz	La concentration en glucosinolates est à surveiller.	Graine					

Liste des plantes éligibles à l'article 15

Cette liste n'a pas de valeur réglementaire. Elle constitue une aide dans le cadre de la mise en oeuvre de la téléprocédure.

DENOMINATION SCIENTIFIQUE	RESTRICTIONS D'EMPLOI & RECOMMANDATIONS DE SUBSTANCES A SURVEILLER	PARTIE POUVANT ÊTRE EMPLOYEE	PARTIE POUVANT ÊTRE EMPLOYEE2	PARTIE POUVANT ÊTRE EMPLOYEE3	PARTIE POUVANT ÊTRE EMPLOYEE4	PARTIE POUVANT ÊTRE EMPLOYEE5	PARTIE POUVANT ÊTRE EMPLOYEE6
Camellia sinensis (L.) Kuntze	Seules sont admises la poudre issue du broyage des feuilles et les préparations obtenues à partir des solvants suivants : l'eau, l'alcool à 25 % (v/v), ainsi que les solvants autorisés pour la décaféination ou la suppression des matières irritantes et amères. La teneur en EGCG ne doit pas être supérieure à 300 mg. L'étiquetage doit comporter des avertissements déconseillant la prise en dehors des repas, la consommation par des enfants, des adolescents, des femmes enceintes ou allaitantes.	Feuille					
Cananga odorata (Lam.) Hook.f. & Thomson	La teneur en safrole est à surveiller.	Fleur					
Canarium acutifolium (DC.) Merr.		Noix					
Cannabis sativa L.	L'absence de cannabinoïdes doit être vérifiée. Cf. arrêté du 22 août 1990 portant application de l'article R. 5181 pour le cannabis.	Graine					
Capparis spinosa L.	La concentration en glucosinolates est à surveiller.	Parties aériennes					
Capsella bursa-pastoris (L.) Medik.	L'emploi chez les personnes utilisant un inhibiteur de la monoamine oxydase est déconseillé.	Parties aériennes					
Capsicum annuum L.		Fruit					
Carex arenaria L.		Rhizome	Feuille				
Carica papaya L.		Fruit					
Carissa carandas L.		Fruit	Feuille				
Carlina acaulis L.	La concentration en oxyde de carline est à surveiller.	Racine					
Carlina acaulis subsp. caulescens (Lam.) Schübl. & G.Martens	La concentration en oxyde de carline est à surveiller.	Racine					
Carpinus betulus L.		Feuille	Feuille (bourgeon)				
Carthamus lanatus L.		Graine (huile)	Fleur				
Carthamus tinctorius L.		Graine (huile)	Fleur				
Carum carvi L.		Fruit					
Cassia fistula L.	L'étiquetage doit comporter un avertissement déconseillant l'emploi aux enfants de moins de 12 ans, aux femmes enceintes et allaitantes et une mention déconseillant l'usage prolongé. La quantité de dérivés anthracéniques exprimés en sennoside B doit être inférieure à la dose pharmacologique (15 mg).	Fruit	Feuille				
Castanea sativa Mill.		Feuille (bourgeon)	Feuille	Fleur	Tige	Graine	Ecorce
Catalpa bignonioides Walter		Feuille					
Ceanothus americanus L.	Aucune quantité détectable en alcaloïdes peptidiques ne doit être présente.	Feuille					
Cedrus libani A. Rich.		Cône	Feuille	Bois			
Ceiba pentandra (L.) Gaertn.		Ecorce	Feuille	Graine (huile)	Bois		
Centaurea behen L.		Fleur					
Centaurea calcitrapa L.		Fleur					
Centaurea centaurium L.		Sommités fleuries	Fleur				
Centaurea cyanus L.		Fleur					
Centaurea jacea L.		Feuille	Fleur				
Centaurea montana L.	La concentration en montamine est à surveiller.	Fleur					
Centaurium erythraea Rafn		Parties aériennes					
Centella asiatica (L.) Urb.		Parties aériennes					
Centranthus ruber(L.) DC	Aucune quantité détectable en valépotriates ne doit être présente.	Racine					
Cerasus mahaleb (L.) Mill.	La concentration en coumarine est à surveiller.	Graine					
Cerasus vulgaris Mill.		Fruit	Gomme	Graine	Pédoncule	Feuille	Ecorce
Ceratonia siliqua L.		Fruit	Gomme	Graine			
Cercis siliquastrum L.		Fruit	Graine (gomme)				
Cetraria islandica (L.)	La concentration en acide usnique est à surveiller (pas plus de 3 %).	Thalle					
Chaenomeles speciosa (Sweet) Nakai		Fruit					
Chamaemelum nobile (L.) All.		Parties aériennes	Fleur				

Liste des plantes éligibles à l'article 15

Cette liste n'a pas de valeur réglementaire. Elle constitue une aide dans le cadre de la mise en oeuvre de la téléprocédure.

DENOMINATION SCIENTIFIQUE	RESTRICTIONS D'EMPLOI & RECOMMANDATIONS DE SUBSTANCES A SURVEILLER	PARTIE POUVANT ÊTRE EMPLOYEE	PARTIE POUVANT ÊTRE EMPLOYEE2	PARTIE POUVANT ÊTRE EMPLOYEE3	PARTIE POUVANT ÊTRE EMPLOYEE4	PARTIE POUVANT ÊTRE EMPLOYEE5	PARTIE POUVANT ÊTRE EMPLOYEE6
Chelone glabra L.		Parties aériennes					
Chenopodium quinoa Willd.	Les graines doivent être lavées.	Graine					
Chenopodium vulvaria L.	Aucune quantité détectable en ascaridole ne doit être présente.	Plante entière					
Chimaphila umbellata (L.) Noixt.	La concentration en quinones est à surveiller.	Plante entière					
Chiococca alba (L.) Hitchc.		Racine					
Chionanthus virginicus L.		Racine (écorce)					
Chlorella sorokiniana Shihira & R.W.Krauss		Thalle					
Chlorella vulgaris Beijerinck		Thalle					
Chondrus crispus Stack.		Thalle					
Chrysanthellum americanum (L.) Vatke		Sommités fleuries					
Chrysanthellum indicum subsp. afroamericanum B.L.Turner		Parties aériennes					
Chrysophyllum cainito L.		Fruit					
Chrysopogon zizanioides (L.) Roberty		Racine					
Cichorium endivia L.		Feuille					
Cichorium intybus L.		Plante entière	Feuille	Racine	Fleur		
Cinchona pubescens Vahl	La concentration en alcaloïdes quinoléiques est à surveiller. L'emploi est déconseillé chez les enfants de moins de 12 ans.	Ecorce					
Cinnamomum camphora (L.) J. Presl		Plante entière	Ecorce	Feuille	Rameau	Bois	
Cinnamomum cassia (Nees & T.Nees) J.Presl		Ecorce	Feuille	Rameau	Parties aériennes		
Cinnamomum verum J. Presl		Ecorce	Feuille				
Cistanche salsa (C.A. Mey.) G. Beck		Tige					
Cistus x incanus L.	La concentration en diterpènes est à surveiller. L'emploi est déconseillé chez les personnes sous traitement anti-hypertenseur.	Parties aériennes					
Citrullus lanatus (Thunb.) Matsum. & Nakai		Fruit	Graine				
Citrus aurantiifolia (Christm.) Swingle	La concentration en furocoumarines est à surveiller.	Fruit					
Citrus aurantium L.	La quantité ingérée de p-synéphrine doit être inférieure à 20 mg par dose journalière recommandée. Aucune quantité détectable en méta-synéphrine ne doit être présente. Synéphrine et caféine ne doivent pas être associées. L'étiquetage doit porter un avertissement déconseillant l'emploi aux enfants, femmes enceintes et allaitantes et en cas de traitement anti-hypertenseur.	Feuille	Fleur	Fruit	Péricarpe		
Citrus bergamia Risso & Poit.	La concentration en furocoumarines est à surveiller.	Fruit	Péricarpe				
Citrus limon (L.) Burm. f.	La concentration en furocoumarines est à surveiller.	Fruit	Feuille	Fleur	Péricarpe	Parties aériennes	
Citrus maxima (Burm.) Merr.		Fruit	Graine				
Citrus medica L.	La concentration en furocoumarines est à surveiller.	Fruit	Graine	Péricarpe			
Citrus myrtifolia Raf.	La concentration en furocoumarines est à surveiller.	Fruit					
Citrus nobilis Lour.	La concentration en furocoumarines est à surveiller.	Fruit					
Citrus paradisi Macfad.		Fruit	Graine	Péricarpe	Parties aériennes		
Citrus reticulata Blanco		Fruit	Péricarpe	Parties aériennes			
Citrus sinensis (L.) Osbeck	La concentration en furocoumarines est à surveiller.	Fruit	Fleur	Péricarpe			
Cladonia rangiferina (L.) Weber ex F.H. Wigg.	La concentration en acide usnique est à surveiller (pas plus de 3 %).	Thalle					
Clinopodium vulgare L.		Parties aériennes					
Clitoria ternatea L.	L'absence d'acide aristolochique doit être vérifiée.	Fleur					
Cnicus benedictus L.		Parties aériennes					
Cochlearia officinalis L.	La concentration en alcaloïdes tropaniques et en glucosinolates est à surveiller.	Parties aériennes	Feuille				
Cocos nucifera L.		Fruit					
Codonopsis pilosula (Franch.) Nannf.		Racine					
Coffea arabica L.		Graine					
Coffea canephora Pierre ex A.Froehner		Graine					
Coix lacryma-jobi L.		Graine					
Coix lacryma-jobi var. ma-yuen (Rom.Caill.) Stapf		Graine	Graine (huile)				
Cola acuminata (P.Beauv.) Schott et Endl.		Graine					
Cola ballayi Cornu ex Heckel		Graine					

Liste des plantes éligibles à l'article 15

Cette liste n'a pas de valeur réglementaire. Elle constitue une aide dans le cadre de la mise en oeuvre de la téléprocédure.

DENOMINATION SCIENTIFIQUE	RESTRICTIONS D'EMPLOI & RECOMMANDATIONS DE SUBSTANCES A SURVEILLER	PARTIE POUVANT ÊTRE EMPLOYEE	PARTIE POUVANT ÊTRE EMPLOYEE2	PARTIE POUVANT ÊTRE EMPLOYEE3	PARTIE POUVANT ÊTRE EMPLOYEE4	PARTIE POUVANT ÊTRE EMPLOYEE5	PARTIE POUVANT ÊTRE EMPLOYEE6
Cola nitida (Vent.) Schott et Endl.		Graine					
Combretum micranthum G.Don	L'emploi est déconseillé chez les personnes sous traitement antidiabétique.	Feuille					
Combretum sundaicum Miq.		Feuille	Tige				
Conyza canadensis (L.) Cronquist		Plante entière	Feuille				
Copaifera langsdorffii Desf.		Oléorésine					
Coptis japonica (Thunb.) Makino	La concentration en alcaloïdes (berbérine) est à surveiller.	Rhizome					
Coptis teeta Wall.	La concentration en alcaloïdes (berbérine) est à surveiller.	Rhizome					
Coptis trifolia (L.) Salisb.	La concentration en alcaloïdes (berbérine) est à surveiller.	Rhizome					
Corallina officinalis L.		Thalle					
Cordia myxa L.	L'absence d'alcaloïdes pyrrolizidinique doit être vérifiée (limite de détection à 4 ppb).	Fruit					
Coriandrum sativum L.		Feuille	Fruit	Graine	Parties aériennes		
Cornus florida L.		Fruit	Ecorce				
Cornus mas L.		Fruit					
Cornus officinalis Siebold & Zucc.		Fruit					
Corrigiola telephiifolia Pourr.		Racine					
Corylus avellana L.		Feuille	Feuille (bourgeon)	Fruit	Graine		
Corymbia citriodora (Hook.) K.D.Hill & L.A.S. Johnson		Feuille					
Cosciniium fenestratum (Goetgh.) Colebr.	La concentration en alcaloïdes (berbérine) est à surveiller.	Racine	Tige				
Cotinus coggygria Scop.		Ecorce	Fleur	Feuille			
Crataegus azarolus L.		Parties aériennes	Feuille	Fruit	Sommités fleuries		
Crataegus curvisepala Lindm.		Parties aériennes	Feuille	Fruit	Sommités fleuries		
Crataegus laevigata (Poir.) DC.		Graine	Feuille	Fruit	Sommités fleuries	Feuille (bourgeon)	
Crataegus monogyna Jacq.		Graine	Feuille	Fruit	Sommités fleuries		
Crataegus pentagyna Waldst. & Kit.		Parties aériennes	Feuille	Fruit	Sommités fleuries		
Crithmum maritimum L.	L'emploi chez les femmes enceintes et les personnes sous traitement antidiabétique est déconseillé.	Feuille					
Crocus sativus L.	La concentration en safranal est à surveiller. L'emploi chez les femmes enceintes et les personnes sous antidépresseur est déconseillé.	Stigmate	Fleur				
Crossostephium chinense (A.Gray ex L.) Makino		Parties aériennes					
Croton eluteria Sw.		Ecorce					
Cruciata laevipes Opiz		Parties aériennes					
Cucumis melo L.		Fruit	Graine				
Cucurbita pepo L.		Graine					
Cuminum cyminum L.	La concentration en estragol (méthylchavicol) et en cinéole 1,8 (eucalyptol) est à surveiller.	Graine	Fruit				
Cupressus sempervirens L.		Tige	Cône femelle	Ecorce	Fruit	Feuille	
Curcuma zedoaria (Christm.) Roscoe		Rhizome					
Cuscuta chinensis Lam.		Graine					
Cuscuta epithymum Murray		Parties aériennes					
Cyamopsis tetragonoloba (L.) Taub.		Graine (gomme)					
Cyathula officinalis K.C.Kuan	L'étiquetage doit comporter un avertissement déconseillant l'emploi aux femmes enceintes.	Racine					
Cyclanthera pedata (L.) Schrad.		Fruit	Feuille				
Cydonia oblonga Mill.		Fruit	Graine				
Cymbopogon citratus (DC.) Stapf	La concentration en thuyone est à surveiller. L'emploi chez les femmes enceintes est déconseillée.	Parties aériennes					

Liste des plantes éligibles à l'article 15

Cette liste n'a pas de valeur réglementaire. Elle constitue une aide dans le cadre de la mise en oeuvre de la téléprocédure.

DENOMINATION SCIENTIFIQUE	RESTRICTIONS D'EMPLOI & RECOMMANDATIONS DE SUBSTANCES A SURVEILLER	PARTIE POUVANT ÊTRE EMPLOYEE	PARTIE POUVANT ÊTRE EMPLOYEE2	PARTIE POUVANT ÊTRE EMPLOYEE3	PARTIE POUVANT ÊTRE EMPLOYEE4	PARTIE POUVANT ÊTRE EMPLOYEE5	PARTIE POUVANT ÊTRE EMPLOYEE6
<i>Cymbopogon jwarancusa</i> subsp. <i>olivieri</i> (Boiss.) Soenarko		Feuille					
<i>Cymbopogon martini</i> (Roxb.) W.Watson		Parties aériennes	Plante entière				
<i>Cymbopogon nardus</i> (L.) Rendle		Parties aériennes	Plante entière				
<i>Cymbopogon schoenanthus</i> (L.) Spreng.		Feuille					
<i>Cymbopogon winterianus</i> Jowitt ex Bor		Parties aériennes	Plante entière				
<i>Cynara cardunculus</i> L.		Feuille	Racine	Capitule			
<i>Cynara cardunculus</i> subsp. <i>flavescens</i> Wiklund		Feuille	Capitule				
<i>Cynara scolymus</i> L.		Feuille	Capitule				
<i>Cyperus rotundus</i> L.	L'étiquetage doit comporter un avertissement déconseillant l'emploi aux femmes enceintes et allaitantes. La concentration en alcaloïdes pyridiniques et en bufadiénolides est à surveiller.	Rhizome	Tubercule				
<i>Cytinus hypocistis</i> (L.) L.		Fleur	Sève				
<i>Daemonorops draco</i> (Willd.) Blume		Fruit	Résine				
<i>Dahlia pinnata</i> Cav.		Fleur	Racine				
<i>Daucus carota</i> L.		Racine	Graine				
<i>Dendranthema grandiflorum</i> (Ramat.) Kitam.		Fleur	Feuille				
<i>Descurainia sophia</i> (L.) Webb ex Prantl	La concentration en glucosinolates (goitrine) est à surveiller.	Feuille	Graine				
<i>Dianthus caryophyllus</i> L.		Fleur					
<i>Dimocarpus longan</i> Lour.		Fruit	Fleur	Arille			
<i>Dioscorea alata</i> L.	L'absence d'alcaloïdes doit être vérifiée.	Tubercule					
<i>Dioscorea collettii</i> Hook. f. var. <i>hypoglauca</i> (Palib.) S.J.Pei & C.T.Ting		Rhizome					
<i>Dioscorea composita</i> Hemsl.		Tubercule					
<i>Dioscorea oppositifolia</i> L.	Les matières premières végétales doivent avoir subi les étapes traditionnelles d'épluchage, de lavage et de traitement thermique. L'absence d'alcaloïdes et de composés cyanogènes doit être démontrée par des bulletins d'analyse.	Rhizome	Tubercule	Racine			
<i>Dioscorea polystachya</i> Turcz.		Rhizome					
<i>Dioscorea villosa</i> L.	Les matières premières végétales doivent avoir subi les étapes traditionnelles d'épluchage, de lavage et de traitement thermique. L'absence d'alcaloïdes et de composés cyanogènes doit être démontrée par des bulletins d'analyse.	Rhizome	Tubercule				
<i>Diospyros kaki</i> Thunb.		Fruit	Feuille	Graine			
<i>Diospyros virginiana</i> L.		Ecorce	Fruit	Bois			
<i>Diplotaxis tenuifolia</i> (L.) DC	La concentration en glucosinolates (goitrine) est à surveiller.	Parties aériennes					
<i>Dipsacus fullonum</i> L.		Racine					
<i>Dipsacus inermis</i> Wall.		Racine					
<i>Dipsacus japonicus</i> Miq.		Racine					
<i>Dracocephalum moldavica</i> L.		Feuille	Graine				
<i>Drosera anglica</i> Huds.	Aucune quantité détectable en naphtoquinones ne doit être présente.	Plante entière					
<i>Drosera intermedia</i> Hayne	Aucune quantité détectable en naphtoquinones ne doit être présente.	Plante entière					
<i>Drosera peltata</i> Thunb.	Aucune quantité détectable en naphtoquinones ne doit être présente.	Parties aériennes					
<i>Drosera ramentacea</i> Burch ex DC	Aucune quantité détectable en naphtoquinones ne doit être présente.	Plante entière					
<i>Drosera rotundifolia</i> L.	Aucune quantité détectable en naphtoquinones ne doit être présente.	Parties aériennes					
<i>Dunaliella salina</i> (Dunal) Teodoresco		Thalle					
<i>Durvillea antarctica</i> (Chamisso) Hariot		Thalle					
<i>Dysphania botrys</i> (L.) Mosyakin & Clemants	L'absence d'ascaridole doit être vérifiée.	Sommités fleuries					
<i>Echinacea angustifolia</i> DC.		Organes souterrains					
<i>Echinacea pallida</i> (Nutt.) Nutt.		Plante entière	Organes souterrains				
<i>Echinacea purpurea</i> (L.) Moench		Plante entière	Organes souterrains	Parties aériennes			
<i>Echium plantagineum</i> L.	L'absence d'alcaloïdes pyrrolizidinique doit être vérifiée (limite de détection à 4 ppb).	Graine (huile)					

Liste des plantes éligibles à l'article 15

Cette liste n'a pas de valeur réglementaire. Elle constitue une aide dans le cadre de la mise en oeuvre de la téléprocédure.

DENOMINATION SCIENTIFIQUE	RESTRICTIONS D'EMPLOI & RECOMMANDATIONS DE SUBSTANCES A SURVEILLER	PARTIE POUVANT ÊTRE EMPLOYEEE	PARTIE POUVANT ÊTRE EMPLOYEEE2	PARTIE POUVANT ÊTRE EMPLOYEEE3	PARTIE POUVANT ÊTRE EMPLOYEEE4	PARTIE POUVANT ÊTRE EMPLOYEEE5	PARTIE POUVANT ÊTRE EMPLOYEEE6
Elaeagnus rhamnoides (L.) A.Nelson		Fruit					
Elaeis guineensis Jacq.		Feuille	Graine (huile)				
Elettaria cardamomum (L.) Maton.		Fruit	Graine				
Eleutherococcus senticosus (Rupr. et Maxim.) Maxim		Organes souterrains					
Elymus repens (L.) Gould		Rhizome					
Epilobium angustifolium L.		Parties aériennes					
Epilobium parviflorum Schreb.		Parties aériennes					
Equisetum arvense L.		Parties aériennes					
Equisetum fluviatile L.		Parties aériennes					
Equisetum hyemale L.		Parties aériennes					
Equisetum telmateia Ehrh.		Parties aériennes					
Erica cinerea L.		Fleur	Sommités fleuries				
Erica tetralix L.		Fleur					
Eriobotrya japonica (Thunb.) Lindl.		Feuille	Fleur	Fruit	Graine		
Eriodictyon californicum (Hook. & Arn.) Decne.		Parties aériennes					
Erodium cicutarium (L.) L'Hér.		Plante entière	Parties aériennes				
Eruca vesicaria L. Cav.	La concentration en glucosinolates (goitrine) est à surveiller.	Parties aériennes					
Eryngium campestre L.	La concentration en furocoumarines est à surveiller.	Racine	Feuille	Pousse	Foliole	Parties aériennes	
Eschscholzia californica Cham.		Parties aériennes					
Eucalyptus dives Schauer		Pousse	Feuille	Brindille			
Eucalyptus globulus Labill.		Feuille	Ecorce	Fruit			
Eucalyptus radiata A.Cunn. ex DC.		Feuille					
Eucalyptus smithii F.Muell. ex R.T.Baker		Feuille					
Eucheuma horridum J. Agardh		Plante entière					
Eucheuma spinosum J. Agardh.		Plante entière					
Eucommia ulmoides Oliv.		Ecorce					
Eugenia uniflora L.		Fruit	Feuille	Ecorce	Fleur		
Euphrasia rostkoviana Hayne		Parties aériennes					
Euphrasia stricta D. Wolff ex J.F. Lehm.		Parties aériennes					
Euterpe oleracea Mart.		Fruit	Graine				
Evernia prunastri (L.) Ach.		Thalle					
Fabiana imbricata Ruiz & Pav		Plante entière					
Fagopyrum esculentum Moench		Graine	Feuille	Fruit	Sommités fleuries	Parties aériennes	
Fagus sylvatica L.		Ecorce	Fruit	Bois			
Ferula assa-foetida L.		Gomme résine	Racine				
Ficus carica L.		Plante entière	Faux fruit	Feuille	Feuille (bourgeon)	Tige	
Ficus elastica Roxb. ex Hornem.		Latex	Racine				
Filipendula ulmaria (L.) Maxim.	La concentration en salicylates est à surveiller. L'étiquetage doit comporter un avertissement déconseillant l'emploi aux personnes souffrant d'allergie aux dérivés salicylés. L'emploi chez les personnes sous traitement anti-coagulant et chez les enfants et les adolescents est déconseillé.	Parties aériennes	Fleur	Sommités fleuries			
Foeniculum vulgare Mill.	La portion journalière recommandée ne doit pas conduire à une ingestion d'estragol (méthylchavicol) supérieure à 0,05 mg/kg de poids corporel pour les enfants de moins de 12 ans.	Parties aériennes					
Forsythia suspensa (Thunb.) Vahl		Fruit	Feuille	Racine			
Fragaria x ananassa (Weston) Duchesne		Plante entière					
Fragaria vesca L.		Feuille	Fruit				
Fragaria viridis Weston		Plante entière					

Liste des plantes éligibles à l'article 15

Cette liste n'a pas de valeur réglementaire. Elle constitue une aide dans le cadre de la mise en oeuvre de la téléprocédure.

DENOMINATION SCIENTIFIQUE	RESTRICTIONS D'EMPLOI & RECOMMANDATIONS DE SUBSTANCES A SURVEILLER	PARTIE POUVANT ÊTRE EMPLOYEE	PARTIE POUVANT ÊTRE EMPLOYEE2	PARTIE POUVANT ÊTRE EMPLOYEE3	PARTIE POUVANT ÊTRE EMPLOYEE4	PARTIE POUVANT ÊTRE EMPLOYEE5	PARTIE POUVANT ÊTRE EMPLOYEE6
Frangula dodonei Ard.	L'étiquetage doit comporter un avertissement déconseillant l'emploi aux enfants de moins de 12 ans, aux femmes enceintes et allaitantes ainsi qu'une mention déconseillant l'usage prolongé. La quantité de dérivés anthracéniques ne doit pas dépasser la dose pharmacologique.	Ecorce					
Frangula purshiana Cooper	L'étiquetage doit comporter un avertissement déconseillant l'emploi aux enfants de moins de 12 ans, aux femmes enceintes et allaitantes ainsi qu'une mention déconseillant l'usage prolongé. La quantité de dérivés anthracéniques exprimés en cascaroside A ne doit pas dépasser la dose pharmacologique (10 mg).	Ecorce					
Fraxinus excelsior L.		Ecorce	Feuille	Feuille (bourgeon)	Graine		
Fraxinus ornus L.		Ecorce (exsudat)	Feuille				
Fucus serratus L.	L'emploi chez les personnes sous traitement anticoagulant est déconseillé.	Thalle					
Fucus vesiculosus L.	L'emploi chez les personnes sous traitement anticoagulant est déconseillé.	Thalle					
Fumaria officinalis L.	La concentration en alcaloïdes est à surveiller.	Parties aériennes					
Galeopsis segetum Neck.		Parties aériennes fleurie					
Galium odoratum (L.) Scop.		Parties aériennes					
Galium verum L.		Parties aériennes					
Garcinia x mangostana L.		Fruit					
Gardenia jasminoides J. Ellis		Fruit	Fleur	Ecorce	Graine	Plante entière	
Gastrodia elata Blume		Parties aériennes	Rhizome	Plante entière			
Gelidium amansii J.V. Lamouroux		Thalle					
Gelidium corneum (Hudson) J.V.Lamouroux		Thalle					
Gelidium sesquipedale (Clemente) Thuret		Thalle					
Gentiana lutea L.	La concentration en xanthones est à surveiller.	Racine	Rhizome				
Geranium maculatum L.		Plante entière					
Geranium pratense L.		Plante entière					
Geranium robertianum L.		Parties aériennes					
Geranium sanguineum L.		Plante entière					
Geum rivale L.		Plante entière					
Geum urbanum L.		Thalle					
Ginkgo biloba L.	L'étiquetage des compléments alimentaires qui contiennent la feuille de la plante Ginkgo biloba L. doit comporter un avertissement avec la teneur suivante: "Consultez votre médecin en cas de prise simultanée d'anticoagulants." L'emploi chez les personnes sous traitement antidépresseur est déconseillé. L'emploi chez les femmes enceintes et allaitantes est déconseillé.	Feuille	Graine				
Glycine max. (L.) Merr.	La portion journalière recommandée ne doit pas conduire à une ingestion d'isoflavones supérieure à 1 mg/kg de poids corporel (exprimés comme aglycone du composant principal). L'étiquetage doit comporter un avertissement déconseillant l'usage chez les femmes ayant des antécédents personnels ou familiaux de cancer du sein.	Graine	Germe				
Glycyrrhiza glabra L.	La portion journalière recommandée ne doit pas conduire à une ingestion d'acide glycyrrhizinique supérieure à 100 mg. L'étiquetage doit comporter un avertissement avec la teneur suivante: "Ne pas utiliser pendant plus de 6 semaines sans avis médical." L'étiquetage doit comporter un avertissement déconseillant l'emploi chez les enfants.	Racine	Rhizome	Stolon			
Glycyrrhiza uralensis Fisch.	La portion journalière recommandée ne doit pas conduire à une ingestion d'acide glycyrrhizinique supérieure à 100 mg. L'étiquetage doit comporter un avertissement avec la teneur suivante: "Ne pas utiliser pendant plus de 6 semaines sans avis médical." L'étiquetage doit comporter un avertissement déconseillant l'emploi chez les enfants.	Racine	Rhizome	Stolon			
Gossypium herbaceum L.	Aucune quantité détectable en gossypol ne doit être présente.	Graine	Racine	Poil			
Gossypium hirsutum L.	Aucune quantité détectable en gossypol ne doit être présente.	Graine					

Liste des plantes éligibles à l'article 15

Cette liste n'a pas de valeur réglementaire. Elle constitue une aide dans le cadre de la mise en oeuvre de la téléprocédure.

DENOMINATION SCIENTIFIQUE	RESTRICTIONS D'EMPLOI & RECOMMANDATIONS DE SUBSTANCES A SURVEILLER	PARTIE POUVANT ÊTRE EMPLOYEE	PARTIE POUVANT ÊTRE EMPLOYEE2	PARTIE POUVANT ÊTRE EMPLOYEE3	PARTIE POUVANT ÊTRE EMPLOYEE4	PARTIE POUVANT ÊTRE EMPLOYEE5	PARTIE POUVANT ÊTRE EMPLOYEE6
Gracilaria gracilis (Stackhouse) M. Steentoft, L.M. Irvine & W.F. Farnham		Thalle					
Graesiella emersonii (Shihara & R.W.Krauss) H.Nozaki, M.Katagiri, M.Nakagawa, K.Aizawa & M.M.Watanabe		Thalle					
Grindelia camporum Greene		Parties aériennes					
Grindelia hirsutula Hook. & Arn.		Parties aériennes					
Grindelia robusta Nutt.	La concentration en camphre et en cinéole 1,8 (eucalyptol) est à surveiller.	Parties aériennes					
Grindelia squarrosa (Pursh) Dunal		Parties aériennes					
Haematococcus pluvialis Flotow		Thalle					
Hamamelis virginiana L.		Feuille	Ecorce				
Haplopappus baylahuen Remy		Parties aériennes					
Harpagophytum procumbens (Burch.) DC.	L'emploi est déconseillé en cas d'ulcères (estomac ou duodenum) ou de calculs rénaux.	Organes souterrains	Tubercule				
Harpagophytum zeyheri Decne.	L'emploi est déconseillé en cas d'ulcères (estomac ou duodenum) ou de calculs rénaux.	Organes souterrains	Racine	Tubercule			
Hebanthe eriantha (Poir.) Pedersen		Racine					
Hedeoma pulegioides (L.) Pers.		Parties aériennes					
Hedychium coronarium J. Koenig		Fleur	Rhizome				
Helianthus annuus L.		Feuille	Fleur	Sommités fleuries	Graine	Parties aériennes	
Helianthus tuberosus L.		Tubercule					
Helichrysum arenarium (L.) Moench	La teneur en asarone ne doit pas dépasser 2 µg/kg/j.	Fleur	Parties aériennes				
Helichrysum italicum (Roth.) G. Don.		Parties aériennes					
Helichrysum stoechas (L.) Moench		Sommités fleuries	Parties aériennes				
Herniaria glabra L.	La concentration en saponines est à surveiller.	Parties aériennes	Plante entière				
Herniaria hirsuta L.		Parties aériennes					
Heterochlorella luteoviridis (Chodat) J.Neustupa, Y.Nemcova, M.Eliás & P.Skaloud		Thalle					
Hibiscus sabdariffa L.		Feuille	Fleur	Graine	Tige	Branche	
Hieracium pilosella L.		Parties aériennes					
Hierochloe odorata (L.) Beauv.		Parties aériennes					
Himantalia elongata (L.) S.F. Gray		Thalle					
Hordeum vulgare L.		Graine	Racine	Germe			
Houttuynia cordata Thunb.		Feuille	Tige	Racine	Fruit	Plante entière	
Humulus lupulus L.	La quantité de 8-prenylnaringénine doit être déterminée.	Inflorescence					
Huperzia serrata (Thunb.) Rothm.		Parties aériennes					
Hygrophila auriculata (Schumach.) Heine		Feuille	Racine	Graine			
Hyssopus officinalis L.	L'huile essentielle de cette plante est interdite.	Parties aériennes					
Ilex paraguariensis A. St.-Hil.		Feuille					
Illicium verum Hook.f.	La myristicine, présente dans la badiane du Japon, est absente de cette espèce.	Fruit	Ecorce				
Impatiens balsamina L.		Feuille	Graine	Tige	Parties aériennes		
Indigofera tinctoria L.	Aucune quantité détectable en indospicine ne doit être présente.	Feuille					
Inula britannica L.		Feuille	Fleur	Parties aériennes			
Inula helenium L.		Racine	Rhizome	Feuille			
Ipomoea batatas (L.) Poir		Tubercule					
Isatis tinctoria L.	Les concentrations en alcaloïdes et en glucosinolates (goitrine et progoitrine) sont à surveiller. Aucune quantité détectable en indirubine ne doit être présente.	Parties aériennes	Suc				
Jasminum grandiflorum L.		Fleur					
Jasminum officinale L.	L'emploi chez les femmes enceintes est déconseillé.	Fleur					
Jateorhiza palmata (Lam.) Miers	La concentration en alcaloïdes (berbérine) est à surveiller.	Racine					
Juglans cinerea L.		Ecorce	Feuille	Noix			
Juglans regia L.		Parties aériennes					

Liste des plantes éligibles à l'article 15

Cette liste n'a pas de valeur réglementaire. Elle constitue une aide dans le cadre de la mise en oeuvre de la téléprocédure.

DENOMINATION SCIENTIFIQUE	RESTRICTIONS D'EMPLOI & RECOMMANDATIONS DE SUBSTANCES A SURVEILLER	PARTIE POUVANT ÊTRE EMPLOYEEE	PARTIE POUVANT ÊTRE EMPLOYEEE2	PARTIE POUVANT ÊTRE EMPLOYEEE3	PARTIE POUVANT ÊTRE EMPLOYEEE4	PARTIE POUVANT ÊTRE EMPLOYEEE5	PARTIE POUVANT ÊTRE EMPLOYEEE6
Juniperus communis L.	L'étiquetage doit comporter un avertissement recommandant de ne pas utiliser en cas d'insuffisance rénale et un avertissement recommandant de ne pas utiliser de manière prolongée (maximum 6 semaines). L'emploi est déconseillé chez les femmes enceintes.	Faux fruit	Cône femelle	Racine	Bois	Jeune Pousse	Feuille
Justicia adhatoda L.	L'étiquetage doit comporter un avertissement déconseillant l'emploi chez les femmes enceintes	Feuille	Fleur	Ecorce	Racine	Plante entière	
Kaempferia galanga L.		Rhizome					
Kavalama urens (Roxb.) Raf.		Gomme	Ecorce (exsudat)				
Kickxia spuria (L.) Dumort.		Parties aériennes					
Knautia arvensis (L.) Coult.		Parties aériennes					
Krameria lappacea (Dombey) Burdet & B.B. Simpson		Racine					
Lactuca indica L.		Parties aériennes					
Lactuca sativa L.		Parties aériennes					
Lagerstroemia speciosa (L.) Pers.		Feuille					
Laminaria digitata (Hudson) J.V.Lamouroux		Thalle					
Laminaria hyperborea (Gunnerus) Foslie		Thalle					
Laminaria japonica J.E. Areschoug		Thalle					
Laminaria palmata Bory de St.Vincent		Thalle					
Lamium album L.		Corolle mondée	Sommités fleuries	Feuille	Parties aériennes		
Larix decidua Mill.		Ecorce	Bois	Bourgeon	Aiguille	Parties aériennes	Résine
Larix occidentalis Nutt.		Fruit	Bois	Racine	Fleur	Plante entière	
Laurus nobilis L.		Feuille	Fruit				
Lavandula x intermedia Emeric ex Loisel.		Parties aériennes					
Lavandula angustifolia Mill.		Fleur	Sommités fleuries				
Lavandula angustifolia subsp. angustifolia		Parties aériennes					
Lavandula latifolia Medik		Feuille	Fleur	Sommités fleuries	Parties aériennes		
Lavandula stoechas L.		Parties aériennes					
Lawsonia inermis L.	Aucune quantité détectable en naphtoquinones ne doit être présente.	Feuille					
Ledum palustre L.		Feuille	Parties aériennes				
Lens culinaris Medik.		Graine					
Leonurus cardiaca L.	L'étiquetage doit comporter un avertissement déconseillant l'emploi chez les femmes enceintes. L'emploi chez les personnes sous traitement contre l'hypertension est déconseillé. La concentration en alcaloïdes est à surveiller.	Parties aériennes					
Lepidium meyenii Walp.	Aucune quantité détectable en alcaloïdes ne doit être présente. L'absence d'alcaloïdes doit être prouvée par des bulletins d'analyse.	Tubercule	Racine				
Lepidium sativum L.	La concentration en glucosinolates est à surveiller.	Feuille	Racine	Graine	Plante entière		
Leptospermum petersonii subsp. Petersonii.		Sommités fleuries					
Lespedeza capitata Michx.		Feuille	Racine	Parties aériennes			
Leucanthemum vulgare (Vaill.) Lam.		Parties aériennes	Bourgeon				
Levisticum officinale W.D.J. Koch		Plante entière					
Lilium brownii F.E. Br. ex Miellez	Aucune quantité détectable en alcaloïdes ne doit être présente.	Bulbe					
Lindera aggregata (Sims) Kosterm.	La concentration en alcaloïdes isoquinoléiques est à surveiller.	Racine	Rhizome				
Linum usitatissimum L.	La portion journalière recommandée ne doit pas conduire à une ingestion d'isoflavones supérieure à 1 mg/kg de poids corporel (exprimés comme aglycone du composant principal). L'étiquetage doit comporter un avertissement déconseillant l'usage chez les femmes ayant des antécédents personnels ou familiaux de cancer du sein.	Graine	Graine (huile)				
Liquidambar styraciflua L.		Ecorce	Ecorce (exsudat)				

Liste des plantes éligibles à l'article 15

Cette liste n'a pas de valeur réglementaire. Elle constitue une aide dans le cadre de la mise en oeuvre de la téléprocédure.

DENOMINATION SCIENTIFIQUE	RESTRICTIONS D'EMPLOI & RECOMMANDATIONS DE SUBSTANCES A SURVEILLER	PARTIE POUVANT ÊTRE EMPLOYEE	PARTIE POUVANT ÊTRE EMPLOYEE2	PARTIE POUVANT ÊTRE EMPLOYEE3	PARTIE POUVANT ÊTRE EMPLOYEE4	PARTIE POUVANT ÊTRE EMPLOYEE5	PARTIE POUVANT ÊTRE EMPLOYEE6
Litchi chinensis Sonn.		Fruit	Feuille	Graine			
Lithothamnion calcareum (Pallas) Areschoug		Thalle					
Lobaria pulmonaria (L.) Hoffm.	La concentration en acide usnique est à surveiller (pas plus de 3 %).	Thalle					
Lotus corniculatus L.		Parties aériennes	Fruit	Racine			
Lotus corniculatus subsp. corniculatus L.		Parties aériennes	Fruit	Racine			
Luma chequen (Molina) A.Gray		Ecorce	Fleur	Feuille			
Lycium barbarum L.		Baie	Feuille	Ecorce (résine)			
Lycium chinense Mill.		Baie					
Lycopersicon esculentum Mill.		Fruit					
Lycopodium clavatum L.		Parties aériennes	Spore				
Lycopus europaeus L.	L'emploi chez les femmes enceintes et allaitantes est déconseillé. Les personnes souffrant d'hypothyroïdie ou ayant un traitement de la thyroïde doivent préalablement consulter un professionnel de santé.	Parties aériennes					
Lysimachia vulgaris L.		Parties aériennes					
Lythrum salicaria L.	L'étiquetage doit comporter un avertissement déconseillant l'emploi aux personnes sous traitement antidiabétique.	Sommités					
Macadamia ternifolia F. Muell		Noix	Graine (huile)				
Macrocystis pyrifera (Linnaeus) C.Agardh		Thalle					
Magnolia officinalis Rehder & E.H.Wilson	L'étiquetage doit comporter un avertissement déconseillant l'emploi aux femmes enceintes. L'emploi est déconseillé chez les personnes sous anti-coagulants.	Ecorce	Fleur				
Malpighia glabra L.		Fruit					
Malus domestica Borkh		Fruit	Graine	Racine (écorce)	Feuille (bourgeon)	Plante entière	
Malus pumila Mill.		Fruit	Feuille	Fleur	Feuille (bourgeon)		
Malus sylvestris (L.) Mill. subsp. mitis (Wallr.) Mansf.		Fruit	Ecorce	Racine			
Malus sylvestris (L.) Mill. subsp. sylvestris		Bourgeon	Fleur	Fruit	Feuille		
Malus sylvestris Mill.		Bourgeon	Fleur	Fruit	Feuille	Racine	
Malva sylvestris L.		Feuille	Fleur	Parties aériennes			
Mammea americana L.		Résine	Fleur	Fruit	Feuille		
Mangifera indica L.		Fruit	Plante entière				
Manihot esculenta Crantz		Racine					
Manilkara zapota (L.) P.Royen		Fleur	Fruit				
Maranta arundinacea L.		Rhizome	Bulbe				
Marrubium vulgare L.	La concentration en marubiine est à surveiller.	Parties aériennes					
Marsdenia cundurango Rchb.f.		Ecorce					
Marsdenia sylvestris (Retz.) P.I.Forst.	L'emploi est déconseillé chez les personnes sous traitement antidiabétique.	Feuille					
Mastocarpus stellatus (Stackhouse) Guiry		Thalle					
Matricaria chamomilla L.		Parties aériennes					
Medicago sativa L.	La portion journalière recommandée ne doit pas conduire à une ingestion d'isoflavones supérieure à 1 mg/kg de poids corporel (exprimés comme aglycone du composant principal). L'étiquetage doit comporter un avertissement déconseillant l'usage chez les femmes ayant des antécédents personnels ou familiaux de cancer du sein.	Feuille	Parties aériennes				
Melaleuca alternifolia (Maiden & Betche) Cheel		Feuille	Tige	Rameau	Parties aériennes		
Melaleuca cajuputi Powell		Feuille	Rameau				
Melaleuca leucadendra (L.) L.		Feuille					
Melaleuca linariifolia Sm.		Feuille					
Melaleuca quinquenervia (Cav.) S.T. Blake		Feuille	Tige				
Melaleuca viridiflora Sol. ex Gaertn.		Feuille	Rameau				
Melilotus altissimus Thuill.		Parties aériennes					
Melilotus officinalis (L.) Pall.	L'emploi chez les femmes enceintes est déconseillé.	Parties aériennes	Sommités fleuries				

Liste des plantes éligibles à l'article 15

Cette liste n'a pas de valeur réglementaire. Elle constitue une aide dans le cadre de la mise en oeuvre de la téléprocédure.

DENOMINATION SCIENTIFIQUE	RESTRICTIONS D'EMPLOI & RECOMMANDATIONS DE SUBSTANCES A SURVEILLER	PARTIE POUVANT ÊTRE EMPLOYEE	PARTIE POUVANT ÊTRE EMPLOYEE2	PARTIE POUVANT ÊTRE EMPLOYEE3	PARTIE POUVANT ÊTRE EMPLOYEE4	PARTIE POUVANT ÊTRE EMPLOYEE5	PARTIE POUVANT ÊTRE EMPLOYEE6
Melissa officinalis L.		Feuille	Parties aériennes				
Mentha aquatica L.		Plante entière					
Mentha arvensis L.		Feuille	Sommités fleuries	Parties aériennes			
Mentha spicata L.		Feuille	Sommités fleuries	Parties aériennes			
Mentha x piperita L.		Feuille	Sommités fleuries	Parties aériennes			
Mentzelia cordifolia Dombey ex Urb. & Gilg		Plante entière					
Menyanthes trifoliata L.	La concentration en coumarines est à surveiller. L'emploi chez les enfants de moins de 12 ans, aux femmes enceintes et allaitantes est déconseillé. L'usage prolongé est déconseillé. La quantité de dérivés anthracéniques exprimés en aloé émodine ne doit pas dépasser la dose pharmacologique (10 mg).	Feuille	Sommités fleuries	Rhizome	Racine		
Mesembryanthemum crystallinum L.		Feuille					
Mespilus germanica L.		Plante entière					
Monarda didyma L.		Parties aériennes					
Monarda punctata L.		Parties aériennes					
Morinda citrifolia L.	Décisions novel food : 2003/426, 2008/985 et 2010/228 Feuilles : seule l'infusion est autorisée Purée : pas plus de 26 g Concentré : pas plus de 6 g	Fruit	Feuille				
Morinda officinalis F.C. How	L'emploi chez les enfants de moins de 12 ans, aux femmes enceintes et allaitantes est déconseillé. L'usage prolongé est déconseillé. La quantité de dérivés anthracéniques ne doit pas dépasser la dose pharmacologique.	Racine					
Morus alba L.	La concentration en alcaloïdes est à surveiller. L'emploi chez les personnes sous traitement antidiabétique est déconseillé.	Fruit	Feuille	Tige	Rhizome		
Morus nigra L.		Feuille	Feuille (bourgeon)	Fruit	Tige	Racine (écorce)	
Murraya koenigii (L.) Spreng.		Ecorce	Feuille	Racine			
Musa x paradisiaca L.		Fruit	Feuille	Racine			
Myrciaria dubia (Kunth) McVaugh		Fruit					
Myristica fragrans Houtt.	L'huile essentielle de cette plante est interdite.	Graine	Arille				
Myroxylon balsamum (L.) Harms		Ecorce					
Myroxylon balsamum var. pereirae (Royle) Harms		Ecorce					
Myrtus communis L.		Fruit	Feuille	Sommités fleuries	Parties aériennes		
Nardostachys jatamansi (D. Don) DC.		Rhizome	Plante entière				
Nasturtium officinale R.Br.	La concentration en pulégone est à surveiller.	Parties aériennes					
Nelumbo nucifera Gaertn.	La concentration en alcaloïdes est à surveiller. L'emploi chez les personnes sous traitement anti-coagulant est déconseillé.	Racine	Feuille	Tige	Graine	Fleur	Fruit
Nepeta cataria L.	L'étiquetage doit comporter un avertissement déconseillant l'emploi aux femmes enceintes	Parties aériennes					
Nepeta tenuifolia Benth.		Parties aériennes					
Nephelium lappaceum L.		Fruit					
Nigella sativa L.	L'étiquetage doit comporter un avertissement déconseillant l'usage chez les enfants, adolescents, femmes enceintes ou allaitantes. La concentration en alcaloïdes est à surveiller.	Graine (huile)					
Ocimum basilicum L.	Les concentrations en estragol (méthylchavicol) et en méthyleugénol sont à surveiller. L'étiquetage doit comporter un avertissement déconseillant l'usage chez les enfants et une mention déconseillant un usage prolongé.	Parties aériennes	Sommités fleuries	Feuille	Graine		
Oenanthe aquatica (L.) Poiret		Fruit					
Oenothera biennis L.		Graine	Graine (huile)				

Liste des plantes éligibles à l'article 15

Cette liste n'a pas de valeur réglementaire. Elle constitue une aide dans le cadre de la mise en oeuvre de la téléprocédure.

DENOMINATION SCIENTIFIQUE	RESTRICTIONS D'EMPLOI & RECOMMANDATIONS DE SUBSTANCES A SURVEILLER	PARTIE POUVANT ÊTRE EMPLOYEE	PARTIE POUVANT ÊTRE EMPLOYEE2	PARTIE POUVANT ÊTRE EMPLOYEE3	PARTIE POUVANT ÊTRE EMPLOYEE4	PARTIE POUVANT ÊTRE EMPLOYEE5	PARTIE POUVANT ÊTRE EMPLOYEE6
Olea europaea L.		Bourgeon	Fruit	Feuille			
Olea europaea subsp. europaea		Feuille	Fruit				
Ononis spinosa L.	La portion journalière recommandée ne doit pas conduire à une ingestion d'isoflavones supérieure à 1 mg/kg de poids corporel (exprimés comme aglycone du composant principal). L'étiquetage doit comporter un avertissement déconseillant l'usage chez les femmes ayant des antécédents personnels ou familiaux de cancer du sein.	Plante entière	Racine	Jeune pousse			
Ononis spinosa subsp. hircina (Jacq.) Gams	La portion journalière recommandée ne doit pas conduire à une ingestion d'isoflavones supérieure à 1 mg/kg de poids corporel (exprimés comme aglycone du composant principal). L'étiquetage doit comporter un avertissement déconseillant l'usage chez les femmes ayant des antécédents personnels ou familiaux de cancer du sein.	Racine					
Onopordon acanthium L.		Parties aériennes					
Ophiopogon japonicus (Thunb.) Ker Gawl.	L'étiquetage doit comporter un avertissement déconseillant l'utilisation aux personnes sous traitement anticoagulant.	Tubercule					
Opuntia ficus-indica (L.) Mill.		Cladode	Fleur	Fruit	Racine	Plante entière	
Orchis mascula L.		Tubercule					
Origanum compactum Benth.		Feuille	Bourgeon	Fleur	Parties aériennes		
Origanum dictamnus L.		Parties aériennes					
Origanum majorana L.		Parties aériennes					
Origanum vulgare L.		Parties aériennes					
Orthosiphon aristatus (Blume) Miq.		Feuille					
Orthosiphon aristatus var. aristatus		Parties aériennes					
Oryza sativa L.		Graine	Racine				
Oxalis acetosella L.		Parties aériennes					
Pachira aquatica Aubl.		Feuille	Graine				
Pachira insignis (SW.) Savigny		Graine					
Padus avium var. avium	La concentration en cyanure d'hydrogène est à surveiller.	Ecorce					
Paeonia x suffruticosa Andrews		Racine					
Paeonia officinalis L.		Fleur	Racine				
Paeonia x suffruticosa Andrews		Racine					
Palmaria palmata (Linnaeus) F.Weber & D.Mohr		Thalle					
Panax ginseng C.A.Mey.	L'emploi chez les personnes sous traitement antidiabétique est déconseillé.	Feuille	Racine	Fruit			
Panax quinquefolius L.	L'étiquetage doit comporter un avertissement déconseillant l'utilisation aux personnes sous traitement antidiabétique.	Feuille	Racine	Fruit			
Panicum miliaceum L.		Graine	Fleur				
Panzerina lanata (L.) Sojak		Parties aériennes					
Papaver rhoeas L.	La concentration en alcaloïdes est à surveiller.	Pétales	Graine	Fleur			
Parachlorella kessleri (Fott & Nováková) Krienitz, E.H.Hegewald, Hepperle, V.Huss, T.Rohr & M.Wolf		Thalle					
Parietaria officinalis L.		Parties aériennes					
Parmelia saxatilis (L.) Ach.	La concentration en acide usnique est à surveiller (pas plus de 3 %).	Thalle					
Parthenium hysterophorus L.		Parties aériennes					
Parthenocissus tricuspidata (Siebold et Zucc.) Planch.		Parties aériennes	Bourgeon				
Passiflora edulis Sims		Parties aériennes					
Passiflora incarnata L.		Parties aériennes					
Pastinaca sativa L.	La concentration en furocoumarines est à surveiller.	Racine					
Paullinia cupana Kunth		Graine					
Pedaliium murex L.		Parties aériennes					
Pelargonium graveolens L'Hér.		Feuille	Parties aériennes				
Pelargonium radens H.E. Moore		Parties aériennes					
Pelargonium sidoides DC.		Plante entière					
Perilla frutescens (L.) Britton	Seule l'utilisation du chimotype aldéhyde est autorisée. L'emploi chez les femmes enceintes est déconseillé.	Feuille	Graine (huile)				

Liste des plantes éligibles à l'article 15

Cette liste n'a pas de valeur réglementaire. Elle constitue une aide dans le cadre de la mise en oeuvre de la téléprocédure.

DENOMINATION SCIENTIFIQUE	RESTRICTIONS D'EMPLOI & RECOMMANDATIONS DE SUBSTANCES A SURVEILLER	PARTIE POUVANT ÊTRE EMPLOYEE	PARTIE POUVANT ÊTRE EMPLOYEE2	PARTIE POUVANT ÊTRE EMPLOYEE3	PARTIE POUVANT ÊTRE EMPLOYEE4	PARTIE POUVANT ÊTRE EMPLOYEE5	PARTIE POUVANT ÊTRE EMPLOYEE6
<i>Persea americana</i> Mill.		Feuille	Fruit				
<i>Persicaria bistorta</i> (L.) Samp.		Organes souterrains					
<i>Persicaria maculosa</i> Gray		Parties aériennes					
<i>Petroselinum crispum</i> (Mill.) Fuss	La concentration en furocoumarines est à surveiller.	Toutes parties					
<i>Peucedanum ostruthium</i> (L.) W. Koch	La concentration en furocoumarines est à surveiller.	Rhizome	Racine	Plante entière			
<i>Peumus boldus</i> Molina	La concentration en alcaloïdes est à surveiller.	Feuille					
<i>Phaseolus vulgaris</i> L.		Cosse	Graine				
<i>Phellodendron amurense</i> Rupr.	La concentration en alcaloïdes (berbérine) est à surveiller. L'étiquetage doit comporter un avertissement déconseillant l'emploi aux femmes enceintes.	Ecorce					
<i>Phillyrea latifolia</i> L.		Feuille					
<i>Phoenix dactylifera</i> L.		Fruit	Graine	Pollen			
<i>Photinia melanocarpa</i> (Michx.) K.R. Robertson & J.B. Phipps		Fruit					
<i>Phyla scaberrima</i> (Juss. ex Pers.) Moldenke		Parties aériennes					
<i>Phyllanthus emblica</i> L.	L'emploi chez les femmes enceintes est déconseillé.	Fruit	Parties aériennes				
<i>Phymatolithon calcareum</i> (Pallas) W.H.Adey & D.L.McKibbin		Thalle					
<i>Physalis alkekengi</i> L.		Fruit					
<i>Physalis peruviana</i> L.		Plante entière					
<i>Picea abies</i> (L.) H.Karst.		Bourgeon	Aiguille	Cône			
<i>Pimenta dioica</i> (L.) Merr.		Branche	Feuille	Fruit			
<i>Pimenta racemosa</i> (Mill.) J.W.Moore		Feuille					
<i>Pimpinella anisum</i> L.		Fruit					
<i>Pimpinella major</i> (L.) Huds.		Feuille	Racine				
<i>Pimpinella saxifraga</i> L.		Feuille	Racine	Jeune Pousse	Graine	Plante entière	
<i>Pinus koraiensis</i> Siebold & Zucc.		Aiguille	Oléorésine				
<i>Pinus massoniana</i> Lamb.		Aiguille	Oléorésine				
<i>Pinus mugo</i> Turra		Aiguille	Bourgeon	Jeune Pousse			
<i>Pinus pinaster</i> Aiton		Ecorce	Bourgeon	Aiguille			
<i>Pinus pinea</i> L.		Cône	Aiguille	Graine	Oléorésine		
<i>Pinus sylvestris</i> L.		Cône	Aiguille	Bourgeon	Ecorce	Jeune Pousse	Fruit
<i>Piper aduncum</i> L.		Feuille	Parties aériennes				
<i>Piper longum</i> L.	La concentration en alcaloïdes est à surveiller.	Fruit					
<i>Piper nigrum</i> L.	La concentration en alcaloïdes est à surveiller.	Fruit					
<i>Pistacia lentiscus</i> L.		Feuille	Résine	Rameau			
<i>Pistacia terebinthus</i> L.		Ecorce	Galle	Feuille			
<i>Pistacia vera</i> L.		Résine	Graine				
<i>Pisum sativum</i> L.		Cosse	Graine				
<i>Plantago arenaria</i> Waldst. & Kit.		Graine					
<i>Plantago lanceolata</i> L.		Feuille	Parties aériennes				
<i>Plantago major</i> L.		Feuille	Parties aériennes				
<i>Plantago media</i> L.		Plante entière					
<i>Plantago orbignyana</i> Steinh. ex Decne.		Graine					
<i>Platycodon grandiflorus</i> (Jacq.) A.DC.	L'étiquetage doit comporter un avertissement déconseillant un usage prolongé (tel que "L'usage prolongé peut irriter l'estomac").	Racine					
<i>Plectranthus barbatus</i> Andrews	La concentration en forskoline est à surveiller. L'emploi chez les personnes sous traitement antidiabétique ou souffrant de problèmes cardiaques est déconseillé.	Parties aériennes	Racine	Feuille	Tubercule		
<i>Pogostemon cablin</i> (Blanco) Benth.		Feuille					
<i>Polygala senega</i> L.	L'emploi prolongé sans avis d'un professionnel de santé est déconseillé.	Rhizome	Racine				
<i>Polygala sibirica</i> L.	L'emploi prolongé sans avis d'un professionnel de santé est déconseillé.	Racine					
<i>Polygala tenuifolia</i> Willd.		Racine					
<i>Polygonatum odoratum</i> (Mill.) Druce		Rhizome					

Liste des plantes éligibles à l'article 15

Cette liste n'a pas de valeur réglementaire. Elle constitue une aide dans le cadre de la mise en oeuvre de la téléprocédure.

DENOMINATION SCIENTIFIQUE	RESTRICTIONS D'EMPLOI & RECOMMANDATIONS DE SUBSTANCES A SURVEILLER	PARTIE POUVANT ÊTRE EMPLOYEEE	PARTIE POUVANT ÊTRE EMPLOYEEE2	PARTIE POUVANT ÊTRE EMPLOYEEE3	PARTIE POUVANT ÊTRE EMPLOYEEE4	PARTIE POUVANT ÊTRE EMPLOYEEE5	PARTIE POUVANT ÊTRE EMPLOYEEE6
Polygonum aviculare L.		Parties aériennes	Graine				
Populus nigra L.	La concentration en salicylates est à surveiller. L'emploi chez les enfants et les adolescents, chez les personnes souffrant d'allergie aux dérivés salicylés et chez les personnes sous traitement anti-coagulant est déconseillé.	Ecorce	Feuille (bourgeon)				
Populus tremula L.	La concentration en salicylates est à surveiller. L'emploi chez les enfants et les adolescents, chez les personnes souffrant d'allergie aux dérivés salicylés et chez les personnes sous traitement anti-coagulant est déconseillé.	Ecorce	Feuille (bourgeon)				
Populus tremuloides Michx.	La concentration en salicylates est à surveiller. L'emploi chez les enfants et les adolescents, chez les personnes souffrant d'allergie aux dérivés salicylés et chez les personnes sous traitement anti-coagulant est déconseillé.	Ecorce	Feuille (bourgeon)				
Porphyra umbilicalis Kützing		Thalle					
Portulaca oleracea L.		Parties aériennes					
Potentilla anserina L.		Parties aériennes	Plante entière				
Potentilla erecta (L.) Raeusch.		Plante entière	Rhizome	Racine			
Potentilla reptans L.		Rhizome					
Primula elatior Hill		Fleur	Racine				
Primula officinalis (L.) Hill.		Feuille					
Primula veris L.		Racine	Fleur				
Protium guianense (Aubl.) Marchand		Oléorésine					
Protium heptaphyllum (Aubl.) Marchand		Oléorésine	Bois				
Protium icariba (DC.) Marchand		Oléorésine					
Prunella vulgaris L.	L'emploi est déconseillé en cas de prise concomittante d'un contraceptif .	Parties aériennes					
Prunus africana (Hook. f.) Kalkman	L'étiquetage doit comporter une mention recommandant de prendre conseil auprès d'un professionnel de santé.	Ecorce					
Prunus amygdalus Batsch.	La concentration en cyanure d'hydrogène est à surveiller.	Graine	Graine (huile)	Fleur	Feuille (bourgeon)	Fruit	
Prunus armeniaca L.		Fruit	Graine	Feuille			
Prunus avium (L.) L.		Fruit	Pédoncule	Tige			
Prunus domestica L.		Fruit	Feuille	Fleur	Ecorce	Feuille (bourgeon)	
Prunus dulcis (Mill.) D. A. Webb		Graine	Graine (huile)	Feuille (bourgeon)			
Prunus laurocerasus L.		Feuille					
Prunus persica (L.) Stokes		Fruit	Feuille	Graine			
Prunus serotina Ehrh.		Fruit	Ecorce	Feuille			
Prunus spinosa L.		Fruit	Feuille	Fleur	Parties aériennes		
Psidium guajava L.	Seule l'utilisation des extraits aqueux et alcooliques de titre faible (25% v/v) est autorisée	Fruit	Feuille	Ecorce	Racine		
Psidium guineense Sw.		Fruit	Feuille				
Pterocarpus erinaceus Poir.		Sève					
Pterocarpus marsupium Roxb.		Fleur	Bois	Feuille	Gomme résine		
Pterocarpus officinalis Jacq.		Résine					
Pterocarpus santalinus L. f.		Bois					
Pueraria montana var. lobata (Willd.) Sanjappa & Pradeep	La portion journalière recommandée ne doit pas conduire à une ingestion d'isoflavones supérieure à 1 mg/kg de poids corporel (exprimés comme aglycone du composant principal). L'étiquetage doit comporter un avertissement déconseillant l'usage chez les femmes ayant des antécédents personnels ou familiaux de cancer du sein.	Racine	Feuille	Fleur			
Pulmonaria officinalis L.	L'absence d'alcaloïdes pyrrolizidinique doit être vérifiée (limite de détection à 4 ppb).	Racine					
Punica granatum L.		Fruit	Feuille	Fleur	Graine		

Liste des plantes éligibles à l'article 15

Cette liste n'a pas de valeur réglementaire. Elle constitue une aide dans le cadre de la mise en oeuvre de la téléprocédure.

DENOMINATION SCIENTIFIQUE	RESTRICTIONS D'EMPLOI & RECOMMANDATIONS DE SUBSTANCES A SURVEILLER	PARTIE POUVANT ÊTRE EMPLOYEE	PARTIE POUVANT ÊTRE EMPLOYEE2	PARTIE POUVANT ÊTRE EMPLOYEE3	PARTIE POUVANT ÊTRE EMPLOYEE4	PARTIE POUVANT ÊTRE EMPLOYEE5	PARTIE POUVANT ÊTRE EMPLOYEE6
Pyropia tenera (Kjellman) N.Kikuchi, M.Miyata, M.S.Hwang & H.G.Choi		Thalle					
Pyrus communis L.	La concentration en arbutine est à surveiller.	Ecorce	Feuille	Fruit			
Quercus alba L.		Ecorce	Fruit	Feuille			
Quercus coccifera L.		Ecorce	Fruit	Feuille			
Quercus ilex L.		Ecorce	Fruit	Feuille			
Quercus infectoria G. Olivier		Ecorce	Fruit	Feuille			
Quercus petraea (Matt.) Liebl.		Ecorce	Fruit	Feuille			
Quercus pubescens Willd.		Ecorce	Fruit	Feuille			
Quercus robur L.		Ecorce	Feuille	Feuille (bourgeon)	Graine		
Quercus serrata subsp. serrata		Ecorce	Fruit	Feuille			
Quercus suber L.		Ecorce	Fruit	Feuille			
Quillaja saponaria Molina		Ecorce					
Raphanus raphanistrum subsp. sativus (L.) Domin	Les concentrations en glucosinolates (goitrine et progoitrine) sont à surveiller. Les personnes ayant une hypothyroïdie ou un traitement de la thyroïde doivent préalablement consulter un professionnel de santé.	Racine	Plante entière				
Raphia farinifera (Gaertn.) Hyl.		Tige					
Rehmannia glutinosa (Gaertn.) DC.		Racine					
Reynoutria japonica Houtt.	L'étiquetage doit comporter un avertissement déconseillant l'emploi aux enfants de moins de 12 ans, aux femmes enceintes et allaitantes et une mention déconseillant l'usage prolongé. La quantité de dérivés anthracéniques doit être inférieure à la dose pharmacologique.	Plante entière	Racine	Feuille	Jeune Pousse	Tige	Graine
Rhamnus cathartica L.	L'étiquetage doit comporter un avertissement déconseillant l'emploi aux enfants de moins de 12 ans, aux femmes enceintes et allaitantes et une mention déconseillant l'usage prolongé. La quantité de dérivés anthracéniques exprimés en glucofranguline A doit être inférieure à la dose pharmacologique (10 mg).	Ecorce	Plante entière				
Rheum officinale Baill.	L'étiquetage doit comporter un avertissement déconseillant l'emploi aux enfants de moins de 12 ans, aux femmes enceintes et allaitantes et une mention déconseillant l'usage prolongé. La quantité de dérivés anthracéniques exprimés en rhéine doit être inférieure à la dose pharmacologique (20 mg).	Racine	Rhizome				
Rheum palmatum L.	L'étiquetage doit comporter un avertissement déconseillant l'emploi aux enfants de moins de 12 ans, aux femmes enceintes et allaitantes et une mention déconseillant l'usage prolongé. La quantité de dérivés anthracéniques exprimés en rhéine doit être inférieure à la dose pharmacologique (20 mg).	Racine	Rhizome				
Rhodiola crenulata (Hook. f. & Thomson) Ohba		Racine					
Rhus aromatica Aiton		Résine					
Rhus coriaria L.		Feuille					
Rhus glabra L.		Fruit					
Ribes nigrum L.		Feuille	Feuille (bourgeon)	Fruit	Graine		
Ribes rubrum L.		Fruit	Feuille (bourgeon)				
Ribes uva-crispa L.		Fruit					
Robinia pseudoacacia L.		Fleur	Graine				
Roccella phycopsis Ach.	La concentration en acide usnique est à surveiller (pas plus de 3 %).	Thalle					
Rosa canina L.		Faux fruit	Fleur	Jeune Pousse	Feuille	Graine	
Rosa gallica L.		Fleur	Fruit	Bourgeon	Feuille	Graine	
Rosa moschata Mill.		Graine	Faux fruit	Fleur	Feuille		
Rosa rubiginosa L.		Fruit	Pétales	Graine	Fleur		
Rosa x damascena Mill.		Fleur	Fruit	Feuille			

Liste des plantes éligibles à l'article 15

Cette liste n'a pas de valeur réglementaire. Elle constitue une aide dans le cadre de la mise en oeuvre de la téléprocédure.

DENOMINATION SCIENTIFIQUE	RESTRICTIONS D'EMPLOI & RECOMMANDATIONS DE SUBSTANCES A SURVEILLER	PARTIE POUVANT ÊTRE EMPLOYEE	PARTIE POUVANT ÊTRE EMPLOYEE2	PARTIE POUVANT ÊTRE EMPLOYEE3	PARTIE POUVANT ÊTRE EMPLOYEE4	PARTIE POUVANT ÊTRE EMPLOYEE5	PARTIE POUVANT ÊTRE EMPLOYEE6
Rosmarinus officinalis L.		Feuille	Sommités fleuries	Parties aériennes			
Rubia cordifolia L.	Aucune quantité détectable en lucidine ne doit être présente.	Racine					
Rubus caesius L.		Feuille	Fruit	Parties aériennes			
Rubus chingii var. suavissimus (S. Lee) L.T. Lu		Fruit					
Rubus fruticosus L.		Feuille	Fruit	Jeune Pousse	Plante entière		
Rubus idaeus L.	L'emploi de la feuille chez les femmes enceintes est déconseillé.	Feuille	Fruit	Jeune Pousse			
Rumex acetosa L.	L'étiquetage doit comporter un avertissement déconseillant l'emploi aux enfants de moins de 12 ans, aux femmes enceintes et allaitantes et une mention déconseillant l'usage prolongé. La quantité de dérivés anthracéniques exprimés en rhéine A doit être inférieure à la dose pharmacologique (20 mg).	Plante entière	Feuille	Racine	Fleur	Graine	
Rumex acetosella L.	L'étiquetage doit comporter un avertissement déconseillant l'emploi aux enfants de moins de 12 ans, aux femmes enceintes et allaitantes et une mention déconseillant l'usage prolongé. La quantité de dérivés anthracéniques exprimés en rhéine A doit être inférieure à la dose pharmacologique (20 mg).	Plante entière	Feuille	Racine			
Rumex crispus L.	L'étiquetage doit comporter un avertissement déconseillant l'emploi aux enfants de moins de 12 ans, aux femmes enceintes et allaitantes et une mention déconseillant l'usage prolongé. La quantité de dérivés anthracéniques exprimés en rhéine A doit être inférieure à la dose pharmacologique (20 mg).	Plante entière					
Rumex patientia L.	L'étiquetage doit comporter un avertissement déconseillant l'emploi aux enfants de moins de 12 ans, aux femmes enceintes et allaitantes et une mention déconseillant l'usage prolongé. La quantité de dérivés anthracéniques exprimés en rhéine A doit être inférieure à la dose pharmacologique (20 mg).	Plante entière	Feuille	Racine			
Ruscus aculeatus L.	L'emploi chez les femmes enceintes est déconseillé.	Plante entière	Rhizome	Parties aériennes			
Sabatia angularis (L.) Pursh		Parties aériennes					
Saccharina japonica (Areschoug) C.E.Lane, C.Mayes, Druhl & G.W.Saunders		Thalle					
Saccharina latissima (Linnaeus) C.E.Lane, C.Mayes, Druhl & G.W.Saunders		Thalle					
Saccharum officinarum L.		Branche	Sève				
Salix alba L.	La concentration en salicylates (salicine) est à surveiller. L'étiquetage doit comporter un avertissement déconseillant l'emploi aux personnes souffrant d'allergie aux dérivés salicylés. L'emploi chez les personnes sous traitement anti-coagulant et chez les enfants et les adolescents est déconseillé.	Ecorce	Feuille (bourgeon)	Feuille	Fleur		
Salix fragilis L.	La concentration en salicylates (salicine) est à surveiller. L'étiquetage doit comporter un avertissement déconseillant l'emploi aux personnes souffrant d'allergie aux dérivés salicylés. L'emploi chez les personnes sous traitement anti-coagulant et chez les enfants et les adolescents est déconseillé.	Ecorce	Feuille				
Salix pentandra L.	La concentration en salicylates (salicine) est à surveiller. L'étiquetage doit comporter un avertissement déconseillant l'emploi aux personnes souffrant d'allergie aux dérivés salicylés. L'emploi chez les personnes sous traitement anti-coagulant et chez les enfants et les adolescents est déconseillé.	Ecorce	Feuille				
Salix purpurea L.	La concentration en salicylates (salicine) est à surveiller. L'étiquetage doit comporter un avertissement déconseillant l'emploi aux personnes souffrant d'allergie aux dérivés salicylés. L'emploi chez les personnes sous traitement anti-coagulant et chez les enfants et les adolescents est déconseillé.	Ecorce	Feuille				
Salvia officinalis L.	L'huile essentielle de cette plante est interdite.	Feuille	Parties aériennes				

Liste des plantes éligibles à l'article 15

Cette liste n'a pas de valeur réglementaire. Elle constitue une aide dans le cadre de la mise en oeuvre de la téléprocédure.

DENOMINATION SCIENTIFIQUE	RESTRICTIONS D'EMPLOI & RECOMMANDATIONS DE SUBSTANCES A SURVEILLER	PARTIE POUVANT ÊTRE EMPLOYEE	PARTIE POUVANT ÊTRE EMPLOYEE2	PARTIE POUVANT ÊTRE EMPLOYEE3	PARTIE POUVANT ÊTRE EMPLOYEE4	PARTIE POUVANT ÊTRE EMPLOYEE5	PARTIE POUVANT ÊTRE EMPLOYEE6
Salvia officinalis subsp. lavandulifolia (Vahl) Gams		Parties aériennes					
Salvia pratensis L.		Plante entière					
Salvia sclarea L.		Feuille	Parties aériennes	Sommités fleuries	Fleur		
Sambucus canadensis L.		Ecorce	Fruit	Feuille			
Sambucus ebulus L.		Plante entière					
Sambucus nigra L.	La concentration en cyanure d'hydrogène est à surveiller.	Plante entière	Fleur	Fruit	Feuille		
Sanguisorba minor Scop.		Parties aériennes					
Sanguisorba officinalis L.		Plante entière	Racine				
Sanicula elata Buch.-Ham. ex D. Don		Feuille	Racine				
Santalum album L.	L'emploi chez les personnes souffrant d'une maladie rénale est déconseillé.	Bois	Ecorce				
Santolina chamaecyparissus L.		Sommités fleuries	Graine	Feuille			
Saponaria officinalis L.	La concentration en saponines est à surveiller.	Plante entière					
Saposhnikovia divaricata (Turcz.) Schischk	La concentration en furocoumarines est à surveiller.	Racine					
Sargassum fusiforme (Harvey) Setchell		Thalle					
Sarracenia purpurea L.		Feuille	Rhizome				
Satureja hortensis L.		Feuille	Sommités fleuries	Graine			
Satureja montana L.		Feuille	Sommités fleuries	Parties aériennes			
Satureja thymbra L.		Parties aériennes					
Saussurea costus (Falc.) Lipsch.		Racine					
Scenedesmus vacuolatus Shihira & Krauss		Thalle					
Schinus molle L.		Fruit	Feuille	Résine			
Scorzonera hispanica L.		Racine					
Scrophularia ningpoensis Helmsl.		Racine					
Scutellaria baicalensis Georgi		Racine	Feuille				
Secale cereale L.		Plante entière	Fruit				
Sedum acre L.		Parties aériennes					
Sedum album L.	La concentration en alcaloïdes est à surveiller.	Feuille					
Sedum roseum (L.) Scop.		Racine					
Selenicereus grandiflorus (L.) Britton & Rose	Aucune quantité détectable en narcissine ne doit être présente.	Fleur					
Sempervivum tectorum L.		Parties aériennes					
Senna alexandrina Mill.	L'étiquetage doit comporter un avertissement déconseillant l'emploi aux enfants de moins de 12 ans, aux femmes enceintes et allaitantes et une mention déconseillant l'usage prolongé. La quantité de dérivés anthracéniques exprimés en sennoside B doit être inférieure à la dose pharmacologique (15 mg).	Fruit	Feuille				
Senna obtusifolia (L.) H.S.Irwin & Barneby	L'étiquetage doit comporter un avertissement déconseillant l'emploi aux enfants de moins de 12 ans, aux femmes enceintes et allaitantes et une mention déconseillant l'usage prolongé. La quantité de dérivés anthracéniques exprimés en sennoside B doit être inférieure à la dose pharmacologique (15 mg).	Plante entière	Graine				
Sequoiadendron giganteum (Lindl.) J.Buchholz		Feuille					
Serenoa repens (W.Bartram) Small	L'étiquetage doit comporter une mention recommandant de prendre conseil auprès d'un professionnel de santé ("Demander l'avis de votre médecin et /ou pharmacien").	Fruit					
Sesamum indicum L.		Graine					
Seseli tortuosum L.		Parties aériennes					
Sideritis syriaca L.		Parties aériennes					
Sigesbeckia jorullensis Kunth		Parties aériennes					
Sigesbeckia orientalis L.		Feuille	Racine				
Silaum silaus (L.) Shinz Et Thell.		Fruit	Racine				
Silybum marianum (L.) Gaertn.		Parties aériennes	Fruit				

Liste des plantes éligibles à l'article 15

Cette liste n'a pas de valeur réglementaire. Elle constitue une aide dans le cadre de la mise en oeuvre de la téléprocédure.

DENOMINATION SCIENTIFIQUE	RESTRICTIONS D'EMPLOI & RECOMMANDATIONS DE SUBSTANCES A SURVEILLER	PARTIE POUVANT ÊTRE EMPLOYEE	PARTIE POUVANT ÊTRE EMPLOYEE2	PARTIE POUVANT ÊTRE EMPLOYEE3	PARTIE POUVANT ÊTRE EMPLOYEE4	PARTIE POUVANT ÊTRE EMPLOYEE5	PARTIE POUVANT ÊTRE EMPLOYEE6
Simmondsia chinensis (Link) C.K. Schneid.	La concentration en simmondsine est à surveiller. L'emploi chez les enfants, les adolescents et les femmes enceintes est déconseillé.	Graine					
Sisymbrium officinale (L) Scop.	Les concentrations en glycosides cardiotoniques stéroïdiens et les glucosinolates sont à surveiller. Aucune quantité détectable en glycosides cardiotoniques stéroïdes ne doit être présente.	Parties aériennes					
Sium latifolium L.		Parties aériennes					
Smilax aristolochiifolia Mill.		Rhizome	Racine				
Smilax aspera L.		Racine	Jeune Pousse	Rhizome			
Smilax china L.		Rhizome	Racine	Jeune pousse	Fruit	Feuille	Plante entière
Smilax cordifolia Humb. & Bonpl. ex Willd.		Rhizome	Racine				
Smilax glabra Roxb.		Rhizome	Racine				
Smilax officinalis Kunth		Rhizome	Racine				
Smilax purhampuy Ruiz		Rhizome	Racine				
Smilax regelii Killip et C.V. Morton		Rhizome	Racine				
Smilax vanilliodora Apt		Rhizome	Racine				
Solanum melongena L.		Fruit	Racine				
Solanum tuberosum L.		Tubercule					
Solidago virgaurea L.		Sommités fleuries	Parties aériennes				
Sorbus aucuparia L.		Feuille	Fleur	Fruit	Parties aériennes		
Sorghum bicolor (L.) Moench	La concentration en cyanure d'hydrogène est à surveiller.	Graine	Jeune pousse				
Spatholobus suberectus Dunn.	La portion journalière recommandée ne doit pas conduire à une ingestion d'isoflavones supérieure à 1 mg/kg de poids corporel (exprimés comme aglycone du composé principal). L'étiquetage doit comporter un avertissement déconseillant l'usage chez les femmes ayant des antécédents personnels ou familiaux de cancer du sein.	Tige					
Spinacia oleracea L.		Feuille					
Spirulina major Kützing ex Gomont		Plante entière					
Spirulina maxima (Setchell & N.L.Gardner) Geitler		Plante entière					
Spirulina platensis (Gomont) Geitler		Plante entière					
Spirulina P.J.F.Turpin ex M.Gomont		Plante entière					
Stachys officinalis (L.) Trevis.		Parties aériennes					
Stachys recta L.		Parties aériennes					
Stachys sylvatica L.		Parties aériennes					
Stellaria media (L.) Vill.		Parties aériennes					
Stemmacantha carthamoides (Willd.) Dittrich		Racine					
Styphnolobium japonicum (L.) Schott	Aucune quantité détectable en alcaloïdes ne doit être présente.	Fleur	Sommités fleuries	Feuille	Graine	Tige	
Styrax benzoides Craib.		Résine					
Styrax tonkinensis (Pierre) Craib ex Hartwich		Résine					
Symplocarpus foetidus (L.) Salisb. ex W.Barton		Feuille	Racine				
Syringa vulgaris L.		Parties aériennes					
Syzygium aromaticum (L.) Merr. & L.M.Perry		Parties aériennes					
Syzygium cumini (L.) Skeels		Ecorce	Fruit	Feuille	Graine		
Syzygium jambos (L.) Alston	La concentration en cyanure d'hydrogène est à surveiller.	Fruit	Feuille				
Syzygium malaccense (L.) Merr. Et L. M. Perry.		Feuille					
Tagetes erecta L.		Parties aériennes					
Tagetes minuta L.		Parties aériennes					
Tamarindus indica L.		Fruit (pulpe)					
Tamarix gallica L.		Ecorce	Bourgeon	Gomme			
Tanacetum balsamita L.		Parties aériennes					
Tanacetum parthenium (L.) Sch.Bip.		Parties aériennes					
Tanacetum vulgare L.	La concentration en thuyone est à surveiller.	Parties aériennes					

Liste des plantes éligibles à l'article 15

Cette liste n'a pas de valeur réglementaire. Elle constitue une aide dans le cadre de la mise en oeuvre de la téléprocédure.

DENOMINATION SCIENTIFIQUE	RESTRICTIONS D'EMPLOI & RECOMMANDATIONS DE SUBSTANCES A SURVEILLER	PARTIE POUVANT ÊTRE EMPLOYEE	PARTIE POUVANT ÊTRE EMPLOYEE2	PARTIE POUVANT ÊTRE EMPLOYEE3	PARTIE POUVANT ÊTRE EMPLOYEE4	PARTIE POUVANT ÊTRE EMPLOYEE5	PARTIE POUVANT ÊTRE EMPLOYEE6
Taraxacum campylodes G.E.Haglund		Plante entière					
Terminalia bellerica (Gaertn.) Roxb.		Fruit					
Terminalia chebula Retz.		Fruit	Fruit (écorce)				
Thalictrum flavum L.	La concentration en alcaloïdes (berbérine) est à surveiller.	Racine					
Theobroma cacao L.		Graine					
Thymus saturejoides Coss.		Feuille	Sommités fleuries	Parties aériennes			
Thymus serpyllum L.	L'emploi chez les enfants de moins de 12 ans et chez les femmes enceintes est déconseillé.	Feuille	Sommités fleuries	Parties aériennes			
Thymus vulgaris L.	L'emploi chez les enfants de moins de 12 ans et chez les femmes enceintes est déconseillé.	Feuille	Sommités fleuries	Parties aériennes			
Thymus zygis L.		Feuille	Sommités fleuries	Parties aériennes			
Tilia x europaea L.		Feuille	Fleur	Ecorce			
Tilia americana L.		Parties aériennes					
Tilia cordata Mill.		Plante entière	Feuille	Fleur	Ecorce	Aubier	
Tilia platyphyllos Scop.		Plante entière	Feuille	Fleur	Ecorce	Aubier	
Tilia tomentosa Moench		Plante entière	Feuille	Feuille (bourgeon)	Fleur	Ecorce	
Tragopogon porrifolius L.		Racine					
Tribulus terrestris L.	Les parties de plantes doivent être cuites. Aucune quantité détectable en mycotoxines ne doit être présente. L'emploi chez les femmes enceintes et allaitantes, chez les enfants et adolescents, ou en cas de traitement anti-hypertenseur ou antidiabétique est déconseillé.	Plante entière	Feuille	Jeune Pousse	Fruit		
Trichosanthes kirilowii Maxim.	Aucune quantité détectable en trichosanthine ne doit être présente.	Fruit	Racine				
Trifolium arvense L.	La portion journalière recommandée ne doit pas conduire à une ingestion d'isoflavones supérieure à 1 mg/kg de poids corporel (exprimés comme aglycone du composant principal). L'étiquetage doit comporter un avertissement déconseillant l'usage chez les femmes ayant des antécédents personnels ou familiaux de cancer du sein.	Parties aériennes					
Trifolium campestre Schreb.	La portion journalière recommandée ne doit pas conduire à une ingestion d'isoflavones supérieure à 1 mg/kg de poids corporel (exprimés comme aglycone du composant principal). L'étiquetage doit comporter un avertissement déconseillant l'usage chez les femmes ayant des antécédents personnels ou familiaux de cancer du sein.	Parties aériennes					
Trifolium pratense L.	La portion journalière recommandée ne doit pas conduire à une ingestion d'isoflavones supérieure à 1 mg/kg de poids corporel (exprimés comme aglycone du composant principal). L'étiquetage doit comporter un avertissement déconseillant l'usage chez les femmes ayant des antécédents personnels ou familiaux de cancer du sein.	Parties aériennes					
Trifolium repens L.	La portion journalière recommandée ne doit pas conduire à une ingestion d'isoflavones supérieure à 1 mg/kg de poids corporel (exprimés comme aglycone du composant principal). L'étiquetage doit comporter un avertissement déconseillant l'usage chez les femmes ayant des antécédents personnels ou familiaux de cancer du sein.	Parties aériennes					
Trigonella caerulea (L.) Ser.	L'emploi chez les femmes enceintes est déconseillé.	Parties aériennes	Feuille				
Trigonella foenum-graecum L.	L'étiquetage doit comporter un avertissement déconseillant l'emploi aux femmes enceintes.	Graine					
Triticum aestivum L.		Graine	Tige	Fruit	Germe	Parties aériennes	
Triticum dicoccon (Schrank.) Schübl.							
Triticum durum Desf.		Graine	Pousse				
Triticum spelta L.		Graine	Pousse				
Triticum turgidum L.		Graine	Pousse				

Liste des plantes éligibles à l'article 15

Cette liste n'a pas de valeur réglementaire. Elle constitue une aide dans le cadre de la mise en oeuvre de la téléprocédure.

DENOMINATION SCIENTIFIQUE	RESTRICTIONS D'EMPLOI & RECOMMANDATIONS DE SUBSTANCES A SURVEILLER	PARTIE POUVANT ÊTRE EMPLOYEE	PARTIE POUVANT ÊTRE EMPLOYEE2	PARTIE POUVANT ÊTRE EMPLOYEE3	PARTIE POUVANT ÊTRE EMPLOYEE4	PARTIE POUVANT ÊTRE EMPLOYEE5	PARTIE POUVANT ÊTRE EMPLOYEE6
Tropaeolum majus L.	Les concentrations en glucosinolates (goitrine et progoitrine) sont à surveiller. Les personnes ayant une hypothyroïdie ou un traitement de la thyroïde doivent préalablement consulter un professionnel de santé.	Parties aériennes					
Tsuga Canadensis (L.) Carrière		Parties aériennes	Résine				
Turnera diffusa Willd. ex Schult.	La portion journalière recommandée ne doit pas conduire à une ingestion d'isoflavones supérieure à 1 mg/kg de poids corporel (exprimés comme aglycone du composant principal). L'étiquetage doit comporter un avertissement déconseillant l'usage chez les femmes ayant des antécédents personnels ou familiaux de cancer du sein. L'emploi chez les personnes sous traitement antidiabétique est déconseillé.	Parties aériennes	Feuille	Tige			
Ulmus glabra Huds.		Bourgeon	Ecorce				
Ulmus pumila L.		Ecorce	Feuille				
Ulmus rubra Muhl.		Ecorce					
Ulva lactuca L.		Thalle					
Uncaria gambir (Hunter) Roxb.	Pour la feuille, seuls les extraits aqueux secs sont admis.	Branche	Sommités fleuries	Feuille	Jeune pousse	Parties aériennes	
Uncaria rhynchophylla (Miq.) Miq. ex Havil.	La concentration en alcaloïdes indoliques est à surveiller.	Tige avec épines					
Uncaria tomentosa (Willd. ex Schult.) DC.	La concentration en alcaloïdes indoliques est à surveiller.	Racine	Ecorce	Tige			
Undaria pinnatifida (Harvey) Suringar	L'emploi chez les personnes sous anticoagulants est déconseillé.	Thalle					
Urtica dioica L.	L'étiquetage des compléments alimentaires contenant les parties souterraines de cette plante doit comporter une mention recommandant de prendre conseil auprès d'un professionnel de santé ("Demander l'avis de votre médecin et /ou pharmacien").	Plante entière	Parties aériennes	Racine			
Urtica urens L.	L'étiquetage des compléments alimentaires contenant les parties souterraines de cette plante doit comporter une mention recommandant de prendre conseil auprès d'un professionnel de santé ("Demander l'avis de votre médecin et /ou pharmacien").	Plante entière	Parties aériennes	Racine			
Usnea barbata (L.) Weber ex F.H.Wigg.	La concentration en acide usnique est à surveiller (pas plus de 3 %).	Thalle					
Usnea longissima Ach.	La concentration en acide usnique est à surveiller (pas plus de 3 %).	Thalle					
Usnea plicata Wiggers	La concentration en acide usnique est à surveiller (pas plus de 3 %).	Thalle					
Vaccinium macrocarpon Aiton		Fruit	Feuille				
Vaccinium myrtilloides Michx.		Fruit	Feuille				
Vaccinium myrtillus L.		Fruit	Feuille				
Vaccinium oxycoccos L.		Fruit	Feuille				
Vaccinium uliginosum L.		Fruit	Feuille				
Vaccinium vitis-idaea L.	L'étiquetage doit comporter un avertissement déconseillant l'emploi aux femmes enceintes. L'emploi chez les femmes allaitantes est déconseillé. La concentration en hydroquinones est à surveiller.	Fruit	Feuille				
Valeriana jatamansi Jones	L'absence de valépotriates doit être prouvée par des rapports d'analyse. L'étiquetage doit comporter un avertissement déconseillant l'emploi aux enfants de moins de 12 ans.	Organes souterrains	Racine				
Valeriana officinalis L.	L'absence de valépotriates doit être prouvée par des rapports d'analyse. L'étiquetage doit comporter un avertissement déconseillant l'emploi aux enfants de moins de 12 ans.	Organes souterrains	Racine				
Valerianella locusta (L.) Laterr.		Feuille					
Vanilla planifolia Jacks. ex Andrews		Fruit	Oléorésine				
Verbascum densiflorum Bertol.		Parties aériennes	Fleur	Feuille			
Verbascum phlomoides L.		Fleur					
Verbascum thapsus L.		Parties aériennes	Fleur	Feuille			
Verbena officinalis L.	L'emploi chez les femmes enceintes est déconseillé.	Parties aériennes					
Veronica anagallis-aquatica L.		Plante entière					
Veronica beccabunga L.		Parties aériennes					
Veronica chamaedrys L.		Plante entière					

Liste des plantes éligibles à l'article 15

Cette liste n'a pas de valeur réglementaire. Elle constitue une aide dans le cadre de la mise en oeuvre de la téléprocédure.

DENOMINATION SCIENTIFIQUE	RESTRICTIONS D'EMPLOI & RECOMMANDATIONS DE SUBSTANCES A SURVEILLER	PARTIE POUVANT ÊTRE EMPLOYEE	PARTIE POUVANT ÊTRE EMPLOYEE2	PARTIE POUVANT ÊTRE EMPLOYEE3	PARTIE POUVANT ÊTRE EMPLOYEE4	PARTIE POUVANT ÊTRE EMPLOYEE5	PARTIE POUVANT ÊTRE EMPLOYEE6
Veronica officinalis L.		Parties aériennes					
Viburnum lantana L.		Parties aériennes					
Viburnum opulus L.		Feuille	Ecorce	Parties aériennes			
Vigna angularis (Willd.) Ohwi & H.Ohashi	La matière première végétale doit être bouillie ou trempée.	Fruit	Graine				
Vinca major L.	L'absence de vincamine doit être prouvée par des rapports d'analyse.	Parties aériennes					
Vinca minor L.	L'absence de vincamine doit être prouvée par des rapports d'analyse.	Parties aériennes					
Viola arvensis Murray		Parties aériennes					
Viola odorata L.		Parties aériennes fleurie					
Viola palustris L.		Fleur	Parties aériennes				
Viola tricolor L.		Parties aériennes					
Vitex agnus-castus L.	La portion journalière recommandée ne doit pas conduire à une ingestion d'isoflavones supérieure à 1 mg/kg de poids corporel (exprimés comme aglycone du composant principal). L'étiquetage doit comporter un avertissement déconseillant l'usage chez les femmes ayant des antécédents personnels ou familiaux de cancer du sein. L'emploi chez les femmes allaitantes est déconseillé.	Plante entière	Fruit				
Vitex trifolia L.	L'emploi chez les femmes enceintes est déconseillé.	Fruit					
Vitis vinifera L.		Feuille	Feuille (bourgeon)	Fruit	Graine		
Xeranthemum annuum L.		Fleur					
Yucca filamentosa L.		Parties aériennes					
Yucca schidigera Roehl ex Ortgies		Parties aériennes					
Zea mays L.		Fleur	Stigmates	Fruit	Radicelle		
Zingiber officinale Roscoe		Rhizome					
Ziziphus jujuba Mill.	La concentration en alcaloïdes isoquinoléiques est à surveiller (hors graines).	Parties aériennes	Fruit				

Total : 899 plantes